

MASTER ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

*Option ÉTUDES INTERCULTURELLES
EUROPÉENNES FRANCO-ALLEMANDE*
*Option ÉTUDES INTERCULTURELLES
EUROPÉENNES TRINATIONALE*

LIVRET DE L'ÉTUDIANT 1ère et 2ème années 2021/2022

Responsable : Fanny Platelle

Fanny.Platelle@uca.fr

Secrétariat
Nathalie POLICARD
Bureau F18
34 Avenue Carnot TSA 60401
63001 Clermont-Ferrand Cedex1

Ouverture :
Tous les jours de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00
Fermé le vendredi après-midi

Sommaire

<i>Avant-Propos</i> _____	3
Besoin d'informations, problème d'orientation ? _____	3
Canaux de diffusion des informations _____	3
 <i>Informations scolarité</i> _____	 3
Le régime spécial d'études (RSE) _____	3
Evaluation des connaissances _____	3
Convocation des étudiants aux examens terminaux _____	4
Accès à la salle d'examen _____	4
Publication des résultats _____	4
Césure d'études _____	4
Lieux de travail, bibliothèques, wifi _____	5
Service de santé universitaire _____	6
 <i>Descriptif de l'option de master Études Interculturelles Européennes</i> _____	 7
Descriptif général _____	7
Responsables, administration, sites internet _____	8
Démarches administratives _____	10
Organisation des études _____	11
Emploi du temps _____	12
Maquette des enseignements à Clermont-Ferrand _____	13
Descriptif des enseignements _____	16
 <i>Equipe pédagogique</i> _____	 37
 <i>Calendrier pédagogique</i> _____	 37
 <i>Mémoire de master EIE</i> _____	 38
 <i>Rapport de stage</i> _____	 43

Avant-Propos

Besoin d'informations, problème d'orientation ?

Adressez-vous en priorité à vos responsables pédagogiques, responsables d'année en prenant rendez-vous avec eux par courrier électronique.

Le Pôle Accueil Information Orientation (PACIO) (Site Carnot : rez-de-chaussée du bâtiment Paul Collomp) est à votre écoute. Vous pouvez le joindre au [04.73.40.62.70](tel:04.73.40.62.70) et/ou lui écrire à cette adresse : pacio.df@uca.fr

Toutes les informations sont disponibles sur le site de l'Université Clermont Auvergne :

<http://lcc.uca.fr/>

Canaux de diffusion des informations

Grâce à la couverture du site de l'université par son réseau WIFI (en cours de développement), vous pourrez accéder à tous les canaux d'informations qui vous seront nécessaires : <http://www.uca.fr/campus/services-numeriques/acces-a-internet/>

Le site de l'Université : <http://www.uca.fr/>

L'Espace numérique de travail accessible dès la validation de votre inscription administrative : <http://www.uca.fr/campus/services-numeriques/ent/>

Il vous permettra, entre autres, de :

-consulter le courrier électronique envoyé par l'université à votre adresse électronique UCA. L'université utilise exclusivement cette adresse pour le courrier électronique qu'elle vous adresse. Votre compte UCA sera créé et activé le lendemain du jour de votre inscription administrative. Vous devez consulter ce compte quotidiennement. Vous pouvez facilement mettre en place une redirection automatique vers votre adresse personnelle.

-accéder aux documents de cours créés par certains enseignants.

-accéder à l'annuaire universitaire.

-vous documenter sur les possibilités de séjour à l'étranger.

-vérifier votre inscription aux examens et consulter vos résultats après les délibérations du jury.

-vous tenir au courant des actualités du département et de l'université.

Informations scolarité

Le régime spécial d'études (RSE) permet à un étudiant ne pouvant pas se consacrer à temps plein à la poursuite de ses études et sous certaines conditions, de pouvoir bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et du mode de contrôle des connaissances. (contrôle terminal à la place du contrôle continu,...)

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés. Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous adresser au secrétariat.

Évaluation des connaissances

En cas d'absence justifiée à une épreuve de CC, la note sera neutralisée si l'EC est évaluée par plus de 2 notes ou remplacée par une épreuve de substitution.

Une session de remplacement pourra être organisée : il s'agit d'une session d'examen ouverte exclusivement aux étudiants qui ont une ou plusieurs absences justifiées à des épreuves de contrôle continu. Cette session est antérieure aux Jurys de 1^{ère} session. La moyenne sera alors calculée avec les autres notes de CC obtenues par l'étudiant.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve de CC, la moyenne de l'étudiant sera calculée sur le nombre d'épreuves prévues dans l'EC. **UNE absence injustifiée sera tolérée, au-delà l'étudiant sera déclaré défaillant (Les résultats ne sont pas calculés, et l'étudiant ne peut donc pas valider l'Unité d'Enseignement et le semestre à la première session).**

Compensation : la compensation est organisée entre Unités d'Enseignement d'un même semestre et entre semestres d'une même année d'études, sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pondérées par les coefficients.

Attention : note éliminatoire (inférieure à 6) sur les 30 crédits de l'UE mémoire et stage au S4.

Convocation des étudiants aux examens terminaux

Le calendrier des examens est diffusé par voie d'affichage sur l'ENT ainsi que sur des panneaux d'affichage prévus à cet effet au plus tard 15 jours calendaires avant le début des épreuves en précisant la date, l'heure, la durée et le lieu de chaque épreuve écrite. Il précise également, si nécessaire, la liste des documents, ainsi que la nature des instruments de calcul autorisés. Le calendrier prévoit pour chaque étudiant une pause-déjeuner entre la dernière épreuve du matin et la première de l'après-midi. Ces informations sont indicatives et peuvent être modifiées en raison de circonstances exceptionnelles.

L'affichage du calendrier dans l'ENT vaut convocation individuelle aux examens. Une convocation individuelle est adressée aux étudiants dispensés d'assiduité au moins 15 jours à l'avance.

Les éventuelles modifications de calendrier sont portées à la connaissance des étudiants via leur messagerie institutionnelle, qu'ils sont tenus de vérifier régulièrement. Par ailleurs, ils vérifient leur convocation et se manifestent immédiatement auprès des Services de Scolarité en cas d'anomalie.

L'Université ne garantit la compatibilité des dates d'examens que pour les doubles cursus dont les Modalités de Contrôle des Connaissances ont été validées par les instances. La compatibilité n'est pas assurée pour les ajournés admis conditionnels (AJAC).

Accès à la salle d'examen

Un étudiant en retard pour composer sera tout de même accepté dans la salle d'examen si le retard n'excède pas le tiers du temps de l'épreuve et dans tous les cas ne dépasse pas 30 mn après le début de l'épreuve. Le refus d'accéder à la salle d'examen en cas de retard, ainsi que les raisons sont mentionnés sur le procès-verbal. En tout état de cause l'admission d'un étudiant retardataire ne lui donne pas droit à un temps de composition supplémentaire ; celui-ci est amputé de son temps de retard.

Publication des résultats :

Aucun résultat n'est transmis aux étudiants avant la délibération du Jury.

Les étudiants ont accès au détail de leurs notes de façon personnelle, sur leur ENT. Toutefois, les Services de scolarité mettent à leur disposition un relevé de notes d'année officiel.

LE REGLEMENT COMPLET DES ETUDES EST A VOTRE DISPOSITION AU SECRETARIAT.

Publication des résultats

Aucun résultat n'est transmis aux étudiants avant la délibération du Jury.

Les étudiants ont accès au détail de leurs notes de façon personnelle, sur leur ENT. Les Services de scolarité mettent à leur disposition un relevé de notes d'année officiel.

Césure d'études

La césure consiste pour un étudiant à suspendre ses études pendant une période pouvant aller de 6 mois à un an afin de vivre une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement en France ou à l'étranger. Elle contribue à la maturation des choix d'orientation, au développement personnel, à l'acquisition de compétences nouvelles.

Ses dispositions essentielles concernent :

Le caractère facultatif de la période de césure, relevant du strict volontariat de l'étudiant ;

La nécessité pour l'étudiant en césure de demeurer inscrit auprès de son établissement, en particulier pour continuer à bénéficier des avantages liés à son statut (maintien du droit à bourse sur décision de l'établissement, couverture sociale étudiante) ;

L'engagement réciproque de l'étudiant à réintégrer la formation en fin de césure, et de l'établissement à garantir une réinscription au retour de l'étudiant ;

La possibilité pour l'étudiant de valoriser dans son parcours de formation les compétences acquises durant une année de césure ;

Le rappel de la diversité des modalités de césure : suivi d'une autre formation, stage, entrepreneuriat, contrat à durée déterminée, engagement de service civique ou de volontariat associatif, en France ou à l'étranger, bénévolat, année sabbatique... ;

Pour plus de renseignement veuillez-vous adresser au service de la scolarité (Nelly.Arcis@uca.fr) ou consulter l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.fr/cid91681/publication-de-la-circulaire-facilitant-la-mise-en-oeuvre-d-une-annee-de-cesure-dans-les-parcours-etudiants.html>

Lieux de travail, bibliothèques, wifi

Salle de lecture/travail (et de prêt) à Carnot – salle A11

Pour obtenir votre carte de lecteur : renseignez-vous auprès des tuteurs de bibliothèque en salle A11 lorsque vous disposerez de votre carte d'étudiant (remise ou envoyée dès que votre inscription administrative est validée).

Pour emprunter des documents :

Réservez-les, munis de votre numéro de carte de lecteur, par mail Nathalie.MIGINIAC@uca.fr ou en remplissant une demande sur place, salle A11.

Les demandes effectuées entre 9h et 15h seront disponibles dans la journée, celles effectuées après 15h seront disponibles le lendemain.

Pour rendre des documents en dehors des horaires d'ouverture, déposez-les dans la boîte aux lettres « retour » au bout du couloir A, vers la sortie Hall Carnot.

-En salle A11, vous trouverez des usuels, et une sélection de périodiques

-Consultation sur place : 19 places (capacité d'accueil susceptible d'évoluer en cours d'année)

-Prêt à domicile du fonds de la Bibliothèque d'allemand (sur demande de communication remplie sur place ou par mail)

-Retours en dehors des horaires d'ouverture, boîte aux lettres « retours » (couloir A)

- 2 MAC en accès libre et wifi

- Renseignements bibliographiques

- Prêt entre bibliothèques

Horaires d'ouverture

Lundi : 10h - 18h ; Mardi : 10h - 18h ; Mercredi : 10h - 18h ; Jeudi : 10h - 18h ; Vendredi : 9h - 12h

Fermée pendant les congés universitaires et de fin mai à mi-septembre.

<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/19>

Salle de travail : au Manège 1^{er} étage salle Anna Akhmatova

Bibliothèque Gergovia (site Gergovia)

vous est accessible : <http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/25>

La bibliothèque Lafayette

s'adresse surtout aux étudiants de niveau master et aux enseignants-chercheurs. <http://bibliotheque.clermont-universite.fr/bibliotheques-du-reseau?q=node/26>

Abandon d'études

Tout abandon d'études doit être signalé au service de la scolarité.

Un courrier (**mail** envoyé à Thierry.BEAUREZ@uca.fr ou **lettre de démission**) devra être adressé au service de la scolarité : Université Clermont Auvergne

UFR LCC - Service de la scolarité

Monsieur Thierry BEAUREZ

34 Avenue Carnot TSA 60401

63001 Clermont-Ferrand Cedex 1

Cet écrit devra être daté et signé par l'étudiant et faire apparaître les données suivantes :

-Nom et Prénom de l'étudiant

-Année d'inscription et filière (ex : L2 infocom)

-Boursier ou non boursier

-Motif de la démission ou de l'abandon (ex : réorientation, arrêt des études...)

-La date à laquelle l'étudiant démissionne ou abandonne (ex : à compter du 15 novembre)

Service de santé universitaire



PRÉVENTION - INFORMATION

Si vous êtes atteint·e d'un handicap temporaire ou définitif, d'ordre moteur, sensoriel, psychologique ou lié à une maladie invalidante, que vous soyez étudiant·e en présentiel ou à distance, le **Service Université Handicap (SUH)** peut vous accompagner pour définir et mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de votre parcours universitaire. Il intervient pour la mise en place des aménagements de compensation nécessaires pour vos études et vos examens. Le SUH vous reçoit dans ses locaux accessibles :

Maison de la Vie Etudiante – Campus des Cézeaux

04 73 40 55 07

suh@uca.fr

handicap.clermont-universite.fr

Le **Service de Santé Universitaire (SSU)** accueille tou·te·s les étudiant·e·s et offre **GRATUITEMENT**:

- un accès aux soins (soins et suivis infirmiers), des consultations médicales (médecine générale, gynécologie, maïeutique, neuropsychologie, sport...);
- une aide et un soutien psychologique (Bureau d'aide psychologique universitaire);
- un accès aux droits et une aide psychosociale (assistants sociaux);
- de la prévention (bilans, dépistage IST et hépatites, vaccinations);
- de la prévention collective (avec les Etudiants Relais Santé);
- un aménagement des études et des examens pour les étudiant·e·s en situation de handicap en relation avec le SUH.

25 rue Etienne Dolet

04 73 34 97 20

ssu@uca.fr

sante.clermont-universite.fr

Le SUH travaille en collaboration avec le SSU, les scolarités, les enseignant·e·s et les relais de proximité handicap afin que les étudiant·e·s bénéficient d'une prise en charge optimale.

Si vous êtes victime de discrimination ou de harcèlement quel qu'il soit (sexuel, moral, homophobie, transphobie, racisme, antisémitisme, ...), vous pouvez contacter votre référente, Adeline Chevrier-Bosseau, à l'adresse suivante : adeline.chevrier_bosseau@uca.fr

Descriptif de l'option de master Études Interculturelles Européennes

Descriptif général

L'option de master Études Interculturelles Européennes est un cursus binational franco-allemand (Clermont-Ferrand, Regensburg) ou trinational franco-germano-espagnol (Clermont-Ferrand, Regensburg, Madrid), soutenu par l'Université Franco-Allemande. Les étudiants bénéficient de l'aide à la mobilité de l'UFA pendant la durée de leur séjour (études et stage obligatoire) dans le(s) pays partenaire(s). À la fin de leur cursus, ils obtiennent deux, voire trois diplômes : le master Études Interculturelles Européennes, *Interkulturelle Europa-Studien* et, le cas échéant, *Estudios Interculturales Europeos*, auxquels s'ajoute le certificat de l'UFA.

L'un des principes de base est que les études interculturelles proposées sous forme d'enseignements théoriques doivent s'accompagner d'un vécu concret et prolongé des étudiants au contact des cultures concernées. Le cursus programmé est donc une formation en deux années, effectuée dans deux ou trois pays (Allemagne, France, Espagne). Par ailleurs, des interventions de professionnels et un stage obligatoire dans le cursus binational, facultatif en trinational (gratifié par des ECTS à Regensburg), visent à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants après le master.

Déroulement des études

Dans l'option binationale, la première année se déroule à Regensburg, la deuxième à Clermont-Ferrand.

Dans l'option trinationale, le premier semestre se déroule à Clermont-Ferrand, le deuxième à Regensburg, les troisième et quatrième à Madrid.

Le quatrième semestre est consacré à un mémoire de recherche et, dans l'option binationale, à un stage professionnalisant d'une durée minimum de 8 semaines et maximum de 6 mois.

Objectifs

L'option de master Études Interculturelles Européennes vise à faire acquérir aux étudiants :

- un niveau élevé dans trois langues au moins (allemand, français, anglais, espagnol ou autre langue)
- des compétences approfondies dans le domaine de la communication interculturelle
- des connaissances pluridisciplinaires (histoire, relations européennes, droit, culture...)
- des compétences professionnelles (stage, édition de sites web, économie et communication culturelle)
- une spécialisation dans le domaine de la culture et des médias ou de l'histoire, la politique et la société

Débouchés professionnels et poursuite d'études

L'option de Master EIE prépare les étudiants à exercer des fonctions d'encadrement dans des institutions, structures ou entreprises binationales ou multinationales. Les diplômés pourront également postuler à des emplois de cadres dans la fonction publique et dans les collectivités territoriales, ainsi que dans les institutions européennes.

Les spécialisations « culture et médias » et « histoire, société et politique » offrent des ouvertures vers une gamme d'activités professionnelles très diversifiées, parmi lesquelles on peut citer :

- le journalisme et les médias internationaux
- les carrières diplomatiques
- les emplois de cadre administratif dans les institutions européennes
- le tourisme

Poursuite d'études :

- la préparation d'un Doctorat en cotutelle, dans l'un des trois pays
- les concours administratifs ou de l'enseignement.

Recherche

Le master Études Européennes et Internationales s'appuie sur 5 équipes de recherche dont les membres sont des linguistes, des spécialistes de littérature et d'histoire des idées, des historiens, des civilisationnistes.

Ce sont :

- le LRL : Laboratoire de recherches sur le langage (EA 999, dirigé par Damien Chabanal).
- le CELIS : Centre de recherches sur les littératures et la sociopoétique (EA 4280, dirigé par Bénédicte Mathios).
- l'IHRIM : l'Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités (UMR 5317 du CNRS, dirigé par Sophie Chiari).
- l'EHIC : Espaces humains et interactions culturelles (EA 1087, dirigé par Timothy Whitton).
- Le CHEC : Centre d'Histoire « Espaces et Cultures » (EA 1001, dirigé par Louis Hincker).

Chaque unité possède un site Internet où sont indiqués ses grands axes de recherche.

Les membres de l'équipe pédagogique du master appartiennent à l'une ou l'autre de ces équipes, ce qui garantit l'harmonie entre recherche et enseignement.

Responsables, administration, sites internet

Responsables de programme

Clermont-Ferrand : Mme **Fanny Platelle**, maître de conférences au département d'Études germanophones de l'UFR LCC (Fanny.Platelle@uca.fr, site Carnot, bureau B 7, tél. 04 73 40 63 44)

Regensburg : M. **Jochen Mecke**, professeur à l'Institut für Romanistik (Jochen.Mecke@sprachlit.uni-regensburg.de); Mme **Dagmar Schmelzer**, PD Dr. habil. (Dagmar.Schmelzer@sprachlit.uni-regensburg.de); Studiengangskoordination : Mme Ana Javiera Velásquez Weiß (Romanistik.International@uni-regensburg.de)

Madrid : Mme **Marta Fernández Bueno**, professeure, puis Mme **Teresa Cañadas García**, PDI Laboral au département de Filología Alemana de la faculté de Filología de l'UCM (info.meie@ucm.es)

Administration

Clermont-Ferrand :

Secrétariat pédagogique du master EIE

Mme Nathalie Policard (site Carnot, bureau F18)

Nathalie.Policard@uca.fr

04 73 40 85 19 / 04 73 40 64 25

Scolarité

Mme Nelly Arcis (site Carnot, bureau F24)

Nelly.Arcis@uca.fr

Pôle Relations extérieures (études à l'étranger + stages)

Mme Marie-France Yang (site Carnot, bureau F7) + nouvelle collègue (stages)

rel-ext.lcc@uca.fr

04 73 40 64 27

Responsable Pôles finances (pour l'aide à la mobilité de l'UFA, contacter d'abord Mme Platelle)

Mme Olivia Couturier, responsable pôle finances (site Carnot, bureau F13)

Olivia.Couturier@uca.fr

Tél. 04 73 34 65 13

Regensburg :

Mme Sabine Buresch, secrétariat

sekretariat.mecke@sprachlit.uni-regensburg.de

Studentenkanzlei, inscription

studentenkanzlei@ur.de

Prüfungsamt, examens et inscription au mémoire

Universität Regensburg, Prüfungsamt für Geisteswissenschaften,

93040 Regensburg, Allemagne

Fax. 0049 941 943 812145

pa.phil@verwaltung.uni-regensburg.de

Sites Internet

www.eie-efa.org

<http://lcc.uca.fr/formation/master/master-etudes-europeennes-et-internationales/option-etudes-interculturelles-europeennes-binationale-franco-allemande-38710.kjsp?RH=1516615606810>

<http://lcc.uca.fr/formation/master/master-etudes-europeennes-et-internationales/option-etudes-interculturelles-europeennes-trinationale-franco-germano-espagnole-39501.kjsp?RH=1516615606810>

<https://www.uni-regensburg.de/sprache-literatur-kultur/romanistik/studiengaenge/master-ike/index.html>

<https://www.ucm.es/estudios-interculturales-europeos>

<https://www.dfh-ufa.org/>

<h2>Démarches administratives</h2>

Inscriptions

Inscription administrative : pendant toute la durée de vos études, vous devez vous inscrire administrativement dans les deux (master binational) ou trois (master trinational) universités, ainsi qu'à l'Université Franco-Allemande, sinon vos notes ne pourront être enregistrées et vous ne pourrez pas percevoir d'aide à la mobilité.

Les étudiants du master trinational s'inscrivent à Regensburg à partir du S2 seulement. Pour l'inscription à Madrid (dès la 1^{re} année), ils doivent envoyer avant le 1^{er} septembre une copie de leur diplôme de Licence (ou une attestation provisoire) et de leur pièce d'identité à la responsable Marta Fernández Bueno : info.meie@ucm.es

Attention : pour l'inscription à Regensburg, le DSH1 ou un équivalent vous sera demandé (sauf si vous êtes titulaire

d'un Abibac). Pensez à vous préparer à ce test de langue !

Renseignements : <https://www.uni-regensburg.de/zentrum-sprache-kommunikation/daf/pruefungen/dsh/index.html>

Formulaire « Études à l'étranger » : avant leur séjour dans le(s) pays partenaire(s), les étudiants doivent remplir le formulaire « Études à l'étranger » (« Moveon »), en allant dans : ENT uca → onglet Scolarité → Mobilité internationale / Partir à l'étranger.

C'est la condition pour pouvoir bénéficier d'autres aides financières. Mme Marie-France Yang (rel-ext.lcc@uca.fr) vous enverra la procédure détaillée.

Convention individuelle (envoyée par Mme Platelle, pour Mme Couturier) : en signant la « convention individuelle », les étudiants s'engagent à terminer leur cursus et obtenir les deux (master binational) voire trois (master trinational) diplômes, faute de quoi ils devront rembourser l'aide à la mobilité de l'UFA.

Inscription pédagogique : À l'UCA, les étudiants doivent remplir une fiche pédagogique sur laquelle ils indiquent leurs choix de langues et d'options. La fiche est à retourner en octobre au secrétariat des masters EEI (Nathalie Policard, bureau F18).

Logement

CROUS à Clermont

<https://www.uca.fr/actualites-/toutes-les-actualites-/rentree-2020-2021-demande-de-logement-au-crous-208011.kjsp>

Résidences du parc privé à Clermont

<https://www.uca.fr/international/venir-a-l-uca/je-suis-etudiant/preparer-ma-venue>

<https://www.uca.fr/international/venir-a-l-uca/je-suis-etudiant/preparer-ma-venue/hebergement>

Chambre en résidence universitaire à Regensburg

<https://formulare.uni-regensburg.de/lip/action/invoke.do?id=zimmerformular>

D'autres possibilités de logement à Regensburg vous seront envoyées par Mme Dagmar Schmelzer.

Stage

Au moins un mois avant le début du stage obligatoire, tous les étudiants du master binational doivent remplir une **convention de stage (ENT, onglet Stages et insertion pro, Convention de stage, application PStage)**.

Renseignements auprès de Mme Marie-France Yang (Carnot, bureau F7, rel-ext.lcc@uca.fr, tél. 04 73 40 64 27) et sur : <https://lcc.uca.fr/professionnalisation/stages/>

Procédure pour les **stages obligatoires** (master binational) : <https://lcc.uca.fr/professionnalisation/stages/procedure-de-stage/>

Procédure pour les **stages facultatifs** (master trinational) : <https://lcc.uca.fr/professionnalisation/stages/stages-complementaires/>

Vous recevrez des informations sur les différentes **bourses** : voir avec Mme Platelle pour l'aide à la mobilité stage de l'UFA, avec Mme Marie-France Yang pour les bourses gérées par les RI.

Les bourses doivent être demandées avant le début du stage. Pour connaître les procédures et les critères d'éligibilité, consultez : <https://lcc.uca.fr/professionnalisation/stages/>

Les étudiants sont invités à activer leur profil sur **UCA Pro** pour consulter les offres de stage, diffuser et valoriser leur profil professionnel, entretenir leur réseau, bénéficier régulièrement d'informations sur le marché de l'emploi : <https://www.ucapro.fr/>

Le **suivi des stages** est assuré par le tuteur universitaire (via l'ENT) et par le tuteur professionnel.

À la fin du stage, les étudiants doivent remplir la fiche d'évaluation de la structure d'accueil et remettre avant le 30/09/2021 un **rapport de stage** de 2-3 pages présentant un bilan de leur expérience (voir modalités à la fin du livret). Les deux sont à déposer sur l'ENT. La fiche d'évaluation est remplie par le tuteur professionnel.

Mémoire de master

À Clermont-Ferrand, les étudiants doivent remplir le formulaire : <https://lcc.uca.fr/professionnalisation/depot-du-sujet-de-memoire>

Tous les étudiants doivent **inscrire** leur mémoire à l'**Université de Regensburg trois mois** (au maximum) avant de le rendre. Attention : il n'est possible de vous inscrire que si vous avez obtenu **60 ECTS** !

Informations sur les démarches (onglet *Abschlussarbeit*) :

<https://www.uni-regensburg.de/studium/pruefungsverwaltung/geisteswissenschaften/index.html>

Pour s'inscrire, les étudiants doivent remplir le formulaire téléchargeable sur le site (onglet *Interkulturelle Europa-Studien*) :

<https://www.uni-regensburg.de/studium/pruefungsverwaltung/geisteswissenschaften/master/index.html>

Ils l'envoient par leur adresse mail universitaire au Prüfungsamt : pa.phil@ur.de

À l'UCA, il est vivement conseillé de rendre le mémoire de master en septembre pour achever le cursus en quatre semestres. Toutefois, il est possible d'enregistrer cette note jusqu'au 31 octobre.

Organisation des études

L'admission en première année est sélective, selon des critères académiques évalués sur dossier via une candidature déposée sur la plateforme eCandidat.

En master binational franco-allemand, la première année (60 crédits) se déroule à Regensburg, la seconde (60 crédits) à Clermont-Ferrand.

En master trinational franco-germano-espagnol, le premier semestre (30 crédits) se déroule à Clermont-Ferrand, le deuxième (30 crédits) à Regensburg, la seconde année (60 crédits) à Madrid.

À Clermont-Ferrand, les étudiants peuvent se spécialiser en « culture et médias » ou « histoire, sociétés et politique ». À Madrid en « Cultura y Medios », « Historia, sociedad y política » ou « Economía y Derecho ».

Master EIE binational

Année	Université	Spécialisation	Langues obligatoires	ECTS
M 1	Universität Regensburg	Culture comparée ou Compétence interculturelle + modules optionnels (langues, littérature, politique, économie, management/marketing, droit)	Allemand, français + autres langues en option	60
M 2	Université Clermont Auvergne	Culture et médias / Histoire, société et politique	LV1 : allemand / français LV2 : anglais et/ou autre langue	60

Master EIE trinational

Semestre	Université	Spécialisation	Langues obligatoires	ECTS
S 1	Université Clermont Auvergne	Culture et médias / Histoire, société et politique	Allemand / français et espagnol (autres langues en option)	30
S 2	Universität Regensburg	Culture comparée et modules optionnels	Espagnol (allemand pour les étudiants espagnols)	30
S 3-4	Universidad Complutense de Madrid	Cultura y Medios / Historia, sociedad y política / Economía y Derecho Mémoire de master	Espagnol (allemand pour les étudiants espagnols) + autres langues en option	30 + 30

Pour le master trinational, voir aussi : <https://www.ucm.es/estudios-interculturales-europeos/estructura-del-plan-de-estudios>

Emploi du temps

Pour consulter votre emploi du temps dès la rentrée, veuillez-vous connecter sur votre ENT à l'aide de vos identifiant et code d'accès.

MAQUETTE DES ENSEIGNEMENTS À CLERMONT-FERRAND

SEMESTRES 1 (trinational) ET 3 (binational)

Spécialisation n° 1 : Culture et médias

Spécialisation n° 2 : Histoire, société et politique

Unités d'enseignement	Type de cours	Nombre d'heures semestre	ECTS	Obligatoire / optionnel
UE1 LV1 (allemand-français)	CM / TD	60 ou 52	9	Obligatoire
Traduction thème et version allemands	TD	24		
Langue et communication allemandes	TD	12		
Langue de spécialité	CM	24		
<u>Pour les étudiants espagnols :</u>				
Thème et version hispaniques	TD	24		
Linguistique contrastive	TD	12		
Traduction audiovisuelle espagnol	TD	16		
UE2 LV2	CM/TD	36 ou 32	6	2 EC au choix pour 36 ou 32h
Anglais : interprétariat ou communication	CM/TD	12		
Thème oral anglais	CM/TD	24		
<u>Cours de niveau master (C1) :</u>				
Thème et version hispaniques	TD	24		
Communication orale hispanique	TD	12		
Communication orale italien	TD	12		
Interprétariat français-italien	TD	24		
Langue écrite portugais	TD	24		
Langue orale portugais	TD	12		
Langue écrite russe	TD	24		
Langue orale russe	TD	12		
<u>Cours d'autres niveaux (A1 à B2) :</u>				

Espagnol débutant EFA (sauf pour les étudiants de master EIE trinational)	TD	24		
LANSAD espagnol				
LANSAD italien	TD	20		
LANSAD portugais	TD	20		
LANSAD polonais	TD	20		
LANSAD russe	TD	20		
Arabe (LV3, LEA1, 2 ou 3)	TD	20		
Chinois (LV3, LEA1, 2 ou 3)	TD	20		
<u>Pour les étudiants espagnols :</u>				
Thème et version allemands	TD	24		
Langue et communication allemandes	TD	12		
LANSAD allemand	TD	20		
UE3 Cultures et médias	CM/TD	24	3	1 séminaire au choix
Médias français et allemands	CM	24		
Littérature comparée progr. 1	CM/TD	24		
Littérature comparée progr. 2	CM/TD	24		
Histoire des médias	CM	24		
Analyse de l'image	CM	24		
Civilisation anglophone	CM	24		
Civilisation hispanique et hispano-américaine	CM	24		
	CM	24		
Civilisation et communication italiennes	CM	24		
Civilisation portugaise et brésilienne	CM	24		
Civilisation russe	CM	24		
Relations franco-espagnoles	CM/TD	24		
UE4 Enjeux du monde actuel	CM	44 ou 48	6	2 séminaires au choix pour 44 ou 48h
Enjeux culturels contemporains	CM	24		

Transferts interculturels en Europe	CM	24		
Grands enjeux internationaux	CM	24		
Actualité politique internationale	CM	24		
Politiques européennes en anglais	CM	24		
Cultures et communication (questions d'actualité)	CM	20		
Institutions et acteurs du développement international	CM/TD	20		
Import/Export Tools	CM/TD	20		
UE5 Méthodes et pratiques	TD	30	3	Obligatoire
Édition de sites web/Projet professionnel et préparation au stage	TD	14		
Anglais en situation professionnelle	TD	16		
UE6 Représentations culturelles et gestion médiatique	CM/TD	15	3	Au choix
Économie et communication culturelle	CM/TD	15		
Risques naturels, représentations et gestion de crise	CM/TD	15		

DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS

UE 1 LV1 (allemand-français)

60h semestre, 9 ECTS, obligatoire

Thème / version allemand-français (24h, 3 ECTS)

Thème : Mme Susanne Ettinger (mardi 11h15-12h15)

Version : Mme Priscilla Wind (jeudi 14h15-15h15)

Descriptif

Le cours proposera des exercices portant sur des textes littéraires et journalistiques. Les traductions seront l'occasion d'améliorer la maîtrise des structures linguistiques allemandes, d'affiner la perception de styles différents, d'approfondir la connaissance du lexique et de développer la sensibilité interculturelle.

Bibliographie sélective

Dictionnaires

- Dictionnaire bilingue Hachette / Langenscheidt, éd. Hachette
- Dictionnaire unilingue Duden
- Dictionnaire unilingue Petit Robert ou Larousse

Ouvrages à consulter

- Aldenhoff, Jules : *Grammaire progressive avec exercices*, Bruxelles : De Boeck Université, 1994.
- Laveau, Paul : *Kerndeutsch : les mots allemands « intraduisibles » classés et commentés*. Paris : Ellipses, 2004.
- Niemann, Raymond-Fred : *Les mots allemands : deutsch-französischer Wortschatz nach Sachgruppen*. Nouv. éd., Paris : Hachette, 2007.
- Malblanc, Alfred : *Stylistique comparée du français et de l'allemand : essai de représentation linguistique comparée et étude de traduction*, Paris : Didier, 1989.
- Pérennec, Marcel : *Eléments de traduction comparée français-allemand*, publié sous la direction de François Schanen, Langues 128, Paris : Nathan Université, 1993.

Évaluation : 2 examens écrits d'une heure (thème et version) + participation ; un écrit de 3h (2nde chance).

Langue et communication allemandes (12h, 3 ECTS)

Mme Fanny Platelle (vendredi 17h15-18h15)

Descriptif

Le cours a pour objectif le perfectionnement de l'expression orale. Il consistera en des exposés présentés en français par les étudiants germanophones, en allemand par les étudiants francophones, portant sur des sujets – de préférence interculturels – d'actualité et suivis d'une discussion.

Évaluation : contrôle continu, deux oraux (1^{re} session), un oral de 30 minutes (2nde chance).

Langue de spécialité (24h, 3 ECTS)

Mme Hélène Guyot-Sander (mardi 15h15-17h15)

Descriptif

Ce cours a pour finalité de familiariser les étudiants avec la manière d'aborder une langue de spécialité, afin de faciliter une insertion professionnelle ultérieure. Il porte sur les langues de spécialité allemande et française.

Le cours comprend dans un premier temps une **partie théorique**, qui est une introduction à la discipline appelée « langue de spécialité ». Cette partie aborde les caractéristiques des langues de spécialité de manière générale, en allemand comme en français, avec des exemples d'utilisation pratique (analyse de textes, traduction). Une **partie pratique** sera ensuite consacrée à la langue des affaires, notamment commerciale (présentation d'une entreprise et/ou d'un produit, commentaire d'évolutions chiffrées, étapes d'une relation commerciale et exemples de courriers échangés dans ce cadre, aspects juridiques, négociation, et en fonction du temps disponible, RH). Le travail, qui se fera en allemand et en français, portera sur la compréhension et la rédaction de documents écrits, la compréhension de documents audio, et des exercices de résumé et/ou de traduction orale.

Bibliographie

Approche théorique

ARNTZ, Reiner, PICT, Heribert, SCHMITZ Klaus-Dirk : *Einführung in die Terminologearbeit*. 7., vollständig überarbeitete und aktualisierte Auflage. Hildesheim, Olms Verlag, 2014.

BĂDULESCU, Sanda-Marina : *Le renouveau des langues de spécialité : enjeux linguistiques et pédagogiques*, Éditions Bren, 2005.

FLUCK, Hans-Rüdiger : *Fachsprachen : Einführung und Bibliographie*. Tübingen, Francke Verlag, 1996.

KOCOUREK, Rostislav : *La langue française de la technique et de la science. Vers une linguistique de la langue savante*. Wiesbaden, Brandstetter, 1991.

MÖHN, Dieter / PELKA, Roland : *Fachsprachen. Eine Einführung*. Tübingen, 1984 (Germanistische Arbeitshefte 30).

ROELCKE, Thorsten: *Fachsprachen*. Berlin, Eric Schmidt Verlag, 2010.

THOERLE, Britta, FORNER, Werner : *Manuel des langues de spécialité*, De Gruyter Mouton, 2016, accessible en ligne via le catalogue de la bibliothèque universitaire UCA.

Approche pratique

BAS, Liliane, DRIOT-HESNARD, Catherine, LANDAIS, Jules : *La correspondance commerciale française*, Paris, Nathan 2018

EISMANN, Volker: *Erfolgreich bei Präsentationen*, Cornelsen Verlag, 2006

EISMANN, Volker: *Wirtschaftskommunikation Deutsch*, Klett, 2017

PENFORNIS, Jean-Luc : *Affaires.com, Français professionnel*. 3^{ème} édition, CLE International, 2017

WERGEN, Joseph, WÖRNER, Annette : *Bürokommunikation Deutsch*, Stuttgart, Pons, 2017.

Évaluation : continue, 2 écrits (2nde chance : 1 oral de 30 minutes).

Pour les étudiants espagnols du master EIE trinational :

Thème / version espagnol-français (24h, 3 ECTS)

Thème : M. Axel Gasquet (lundi 13h15-15h15, semaines impaires)

Description du cours : entraînement à la traduction de textes du français à l'espagnol.

Objectifs : réfléchir au processus et aux choix traductifs ; expliquer les choix de traduction dans une perspective contrastive (français / espagnol).

Bibliographie succincte:

Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española* et *Diccionario panhispánico de dudas*, disponibles sur www.rae.es

Gerboin, P., et Leroy C. (2009), *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Paris : Hachette.
Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, disponible sur <http://www.cnrtl.fr/definition/>

Versión : Mme Florence Clerc (lundi 13h15-15h15, semaines paires)

Description : traduction de l'espagnol au français de textes extraits d'œuvres littéraires espagnoles et hispano-américaines du XVIe au XXIe siècle.

Compétences évaluées : développer sa pratique de la traduction littéraire ; approfondir ses connaissances syntaxiques et lexicales en espagnol et en français.

Bibliographie succincte :1. Dictionnaire bilingue :

R. GARCIA PELAYO – J. TESTAS, *Dictionnaire français-espagnol/espagnol-français*, Larousse

2. Dictionnaires unilingues espagnols :

Real Academia Española, *Diccionario de la lengua española*, Espasa Calpe, www.rae.es.

MARÍA MOLINER, *Diccionario de uso del español*, Gredos

3. Dictionnaires unilingues français :

P. ROBERT, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*

E. LITTRÉ, *Dictionnaire de la langue française*

-*Dictionnaire des synonymes et contraires*, éd. Robert

4. Grammaires et manuels (espagnols et français) :

J. COSTE et A. REDONDO, *Syntaxe de l'espagnol moderne*, Paris, SEDES

J. GIRODET, *Dictionnaire Bordas. Pièges et difficultés de la langue française*, Bordas, 2007

M. SECO, *Diccionario de dudas y dificultades del castellano*, Madrid, Aguilar, 1986

Évaluation : un examen terminal écrit de 4h (1^{re} session et 2^{nde} chance).

Linguistique contrastive (12h, 3 ECTS)

Mme Bénédicte Mathios (lundi 10h15-12h15, semaines 1-6)

Description du cours : Dans un premier temps, seront théorisés et analysés quelques cas particuliers d'interférences entre les langues française et espagnole qui manifestent autant de différences de points de vue pour les sujets de chaque langue. Certains aspects morphosyntaxiques, modaux / temporels, verbaux / nominaux seront évoqués. Dans un second temps, en prenant appui sur un corpus de traductions français / espagnol et espagnol / français, nous comparerons les différentes manières de conceptualiser le réel par le prisme que constitue le système linguistique. La langue est en effet le cadre par lequel on peut penser et s'exprimer. Deux langues manifesteront donc potentiellement des points de vue distincts. Cela permettra de donner une vue d'ensemble des faits grammaticaux et linguistiques étudiés lors du cursus de Licence. Seront ainsi abordés différents procédés de traduction auxquels un traducteur professionnel est susceptible d'avoir recours. Ce cours est donc particulièrement indiqué pour les étudiants souhaitant s'orienter vers les métiers relevant du domaine de la traduction.

Bibliographie sélective

BENABEN, M., 2002, *Manuel de linguistique espagnole*, 2ème éd., Paris : Ophrys.

CAMPRUBI, M., 1999, *Questions de linguistique romane contrastive. Espagnol, catalan, français*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.

CHARAUDEAU, P., *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris : Hachette, 1992.

CHEVALIER, J-C., DELPORT, M-F., 1995, *Problèmes linguistiques de la traduction L'horlogerie de Saint Jérôme*, Paris : L'Harmattan.

CHUQUET, H, PALLARD, P., 1987, *Pour une linguistique des problèmes de traduction*, Paris: Ophrys.

ECO, U., 2007, *Dire presque la même chose : expériences de traduction*, Paris : Grasset. GUILLEMINFLESCHER, J. (dir.), 2000, *Linguistique contrastive et traduction*, Paris : Ophrys, 6 tomes.

PAGÈS, Stéphane, *Grammaire expliquée de l'espagnol. Eléments d'analyse grammaticale pour l'épreuve de traduction*, Paris, Armand Colin, 2019, 214 pages (19,90 euros).

Détails : <https://www.cultura.com/grammaire-expliquee-de-l-espagnol-elements-d-analyse-grammaticale-pour-l-epreu-9782200620714.html>

PATIN Stéphane et PINEIRA-TRESMONTANT Carmen, *L'Épreuve de Traduction au CAPES Externe d'Espagnol, Spécial Choix de Traduction*, Ellipses Marketing, coll. CAPES/Agrégation, 2015, 192 pages (16 euros).

[ouvrages recommandés pour le CAPES d'espagnol mais intéressant dans une perspective traductologique ou de linguistique contrastive]

Évaluation : examen terminal (oral de 30 minutes). L'étudiant devra signaler et expliquer les différences de points de vue présentes sur le corpus comparatiste proposé par l'enseignant.

Traduction audiovisuelle appliquée à l'espagnol (16h, 3 ECTS)

M. Benjamin Astier (vendredi 13h15-15h15, semaines 1-8 ou 10).

Descriptif

Présentation de la traduction audiovisuelle et de ses modalités. Les spécificités du sous-titrage. Le sous-titrage est une sorte de traduction audiovisuelle qui implique des contraintes de temps et d'espace ayant une incidence directe sur le résultat final. Après une introduction aux principales techniques du sous-titrage, une série d'exercices pratiques appliqués à la langue espagnole sera proposée (sous-titrage français/espagnol).

Évaluation : contrôle continu. Sous-titrage d'un film en compétition au festival international du court métrage de Clermont-Ferrand (1^{re} et 2^e sessions).

UE 2 LV2 (au choix)

36 ou 32h semestre, 6 ECTS

Interprétariat ou Communication anglais (12h, 2 ECTS)

Mme Leisha Lecointre (vendredi 8h15-10h15)

Descriptif

Les cours d'interprétariat ont lieu en laboratoire : il s'agit de s'approprier l'emploi d'un logiciel d'enregistrement de traduction consécutive. Les textes travaillés traitent de thèmes d'actualité. Un rendu effectué dans chaque cours par l'étudiant et ensuite commenté par le professeur, est essentiel pour l'entraînement individuel Une participation active en cours (**avec note accordée pour la participation**). La version (de l'anglais vers le français) ainsi que le thème (du français vers l'anglais) sont traités.

Communication : Ce cours est axé plus spécifiquement vers la communication autour de sujets d'actualité. Un entraînement individuel régulier aide l'étudiant à participer au maximum en cours Une participation active en cours (**avec note accordée pour la participation**) et à préparer les contrôles continus.

Les cours d'interprétariat ou de communication ont lieu sur six semaines consécutives, soit avant soit après les vacances de Toussaint.

Bibliographie :

L'étudiant crée un champ lexical en rapport avec le sujet traité. Il faut prendre l'habitude d'utiliser les dictionnaires bilingues en ligne, notamment linguee.fr et wordreference.com.

Évaluation : contrôle continu (présence obligatoire), oral en interprétariat, oral + A en communication (1^{re} session), un oral de 1h en interprétariat, de 30 minutes en communication (2nde chance).

Thème oral anglais (24h, 4 ECTS)

Mme Leisha Lecointre (mercredi 13h15-15h15 ou 15h15-17h15)

Descriptif

En thème oral, l'étudiant travaille la traduction orale en anglais d'articles de presse rédigés en français. Il s'agit d'articles traitant de sujets d'actualité : les problèmes d'immigration, la montée des partis politiques d'extrême droite, les conséquences du Brexit et ainsi de suite. Une participation active en cours (**avec note accordée pour la participation**) vient compléter le travail en amont sur le vocabulaire ou certains points grammaticaux.

Bibliographie pour les cours d'anglais

L'étudiant crée un champ lexical en rapport avec le sujet traité. Il faut prendre l'habitude d'utiliser les dictionnaires bilingues en ligne, notamment www.linguee.fr et www.wordreference.com.

Évaluation : contrôle continu (présence obligatoire), deux oraux (1^{re} session), un oral d'1h (2nde chance).

Les cours qui suivent, mutualisés avec le master LLCER, sont de niveau C1.

Thème et version espagnols (24h, 4 ECTS)

Descriptifs p. 17-18.

Communication orale hispanique (12h, 2 ECTS)

M. Axel Gasquet (mercredi 14h15-15h15 ou jeudi 13h15-14h15 : EEI)

Descriptif

Esta asignatura pretende favorecer la apropiación y aplicación de herramientas específicas de la comunicación oral especializada, con énfasis en el sector de las ciencias humanas y las artes. Los eventos comunicativos propuestos (ponencia, entrevista, comunicación a distancia, guía de exposición, etc.) están integrados en una simulación de proyecto educativo o cultural, por definir tras la primera semana de clases. En el curso se seguirá una metodología que combina la práctica comunicativa en situaciones de uso con la reflexión y observación de los recursos y fenómenos lingüísticos propios de esas situaciones.

Compétences évaluées

Ser capaz de participar en actividades de comunicación oral formal en diversos contextos, tanto académicos como profesionales: por una parte, presentarse, presentar una serie de documentos oralmente en público, defender un proyecto, simular una entrevista, dirigir una reunión, presentar una síntesis de documentos diversos con el programa

PowerPoint, etc. Por otra parte, el estudiante aprenderá a situarse en un espacio determinado, controlar el modo de hablar o moverse, mejorar la prestación oral ocultando los defectos personales, etc.

Bibliographie succincte

BRIZ GÓMEZ, Antonio (coord.), *Saber hablar*, Madrid, Aguilar, Instituto Cervantes, 2008.

CABEDO, Adrián, *Sobre prosodia, marcadores del discurso y unidades del discurso en español*. In: Revista *Onomázein* – Pontificia Universidad de Chile. Vol. 28 Págs. 202-213 [Dic. 2013]

REAL ACADEMIA ESPAÑOLA: Banco de datos (CREA) [en línea]. Corpus de referencia del español actual.
<http://www.rae.es>

Évaluation : Continua y personalizada. Cada estudiante deberá realizar dos presentaciones orales según el programa de la asignatura. Contrôle continu, 2 oraux (1^{re} session), un oral de 20 minutes (2^{nde} chance).

Communication orale italien (12h, 2 ECTS)

Mme Paola Roman (mercredi 15h15-16h15)

Le cours a pour objectif de développer la maîtrise de la langue orale. Cette année, on utilisera tous les aspects sectoriels du café pour mettre en situation les étudiants. Une attention particulière sera portée aux déclinaisons culturelles liées au(x) café(s) (cafés littéraires et des avant-gardes ; pause-café ; développement durable ; etc.).

Le cours se focalisera sur des jeux de rôle, des simulations de scénarios professionnels et sur des exposés qui porteront sur des documents (audio, vidéo, écrits) vus préalablement en classe.

Le cours vise le développement de la spontanéité et de la fluidité dans l'expression et l'interaction orale.

Bibliographie et sitographie

Nicoletta Cherubini, *Convergenze : iperlibro di italiano per affari*, Rome, Bonacci editore, 2012

Rosa Lia et David Honer, *L'italien des affaires en 1000 mots*, Paris, Belin, 2000.

<https://www.illy.com/it>

<https://www.lavazza.it>

<https://www.pellinicaffe.com/>

<http://www.caffemorandini.it/>

Évaluation : contrôle continu oral (1^{re} session), un oral de 20 minutes (2^{nde} chance). L'assiduité aux cours est indispensable et toute absence non justifiée sera sanctionnée.

Interprétariat français-italien (24h, 4 ECTS)

Mme Donatella Bisconti (mardi 13h15-15h15, salle G13)

Traduzione consecutiva e simultanea in aula informatica italiano-francese e francese-italiano. Gli studenti dovranno progressivamente acquisire la capacità di comprendere velocemente un testo orale passando dalla presa di appunti in traduzione di conferenza alla traduzione simultanea senza prendere appunti (interviste, telegiornali, film...) e tradurlo nel modo più consono, adottando i registri linguistici più appropriati secondo le modalità indicate via via e tenendo conto delle tecniche di riformulazione morfo-sintattica che dovranno applicare.

Bibliografia

Falbo C., Russo M. C., Straniero S., (a cura di), *Interpretazione simultanea e consecutiva. Problemi teorici e metodologie didattiche*. Milano, Hoepli, 1999.

Garzone G., Santucci F., Damiani D., *La "terza lingua". Metodo di stesura degli appunti e traduzione consecutiva.* A cura di Giuliana Garzone. Milano, Cisalpino, 1990.

Gran L., *Aspetti dell'organizzazione cerebrale del linguaggio: dal monolinguisimo all'interpretazione simultanea,* Udine, Campanotto, 1992 (21,69€).

Gran L., TAYLOR Christopher, *Aspects of applied and experimental Research on Conference Interpretation,* Udine, Campanotto, 1990.

Évaluation : contrôle continu, 2 oraux (1^{re} session), un oral d'1h (2nde chance).

Langue écrite portugais (24h, 4 ECTS)

Thème et version portugais : M. Daniel Rodrigues (mercredi 16h15-18h15)

Évaluation : 1 A (1^{re} session et 2nde chance).

Langue orale portugaise (12h, 2 ECTS)

Pratique orale de la langue portugaise (mercredi 13h15-14h15)

Évaluation : contrôle continu, deux oraux (1^{re} session), un oral de 20 minutes (2nde chance)

Langue écrite russe (24h, 4 ECTS)

Thème : Mme Katia Cennet (mardi 9h15-10h15)

Version : M. Régis Gayraud (mercredi 17h15-18h15)

Évaluation : contrôle continu, deux écrits de 2h (1^{re} session), un oral de 20 minutes (2nde chance)

Langue orale russe (12h, 2 ECTS)

Mme Nadia Kriajeva (mercredi 13h15-14h15)

Objectif du cours : Comprendre et savoir résumer une interaction entre locuteurs natifs en travaillant sur une gamme étendue de séquences vidéo en russe, y compris en langue non standard ; apprendre à identifier des détails fins, des attitudes et des relations des interlocuteurs

Connaissances :

Élargir et maîtriser un répertoire lexical permettant de surmonter facilement des lacunes par des périphrases

Compétences/Capacités :

- Savoir participer dans une discussion de groupe et un débat, sur des sujets abordés en cours (y compris complexes, non familiers) ; faire la synthèse d'informations et d'arguments
- Résumer clairement à grands traits une question ou un problème, apprendre à passer d'une langue à l'autre lors du travail en groupes mixtes (natifs du russe et/ou du français)
- S'exprimer avec aisance et spontanéité, sans effort

Contenu du cours :

Séquences vidéo sur la thématique d'actualité en russe et en français de durée de 2 à 5 minutes

Exploration collaborative en classe du champs lexical et sémantique en liaison avec les sujets des vidéos et des situations types liées aux divers milieux professionnels et différences culturelles.

Bibliographie indicative :

KARNYCHEFF André, SELAUDOUX Marie-José (2009) *Slova. Médiascopie du vocabulaire russe*, Paris, Ellipses.

SAKHNO Sergueï, HENAULT Christine (2007) *Vot! Votre thème russe, ce qu'il faut savoir pour le réussir*, Paris, Ellipses.

Évaluation : contrôle continu, deux oraux (1^{re} session), un oral de 20 minutes (2nde chance)

Les cours qui suivent, communs avec la Licence, sont de niveau A1 à B2/C1.

Espagnol débutant EFA (24h, 4 ECTS)

Mme Alice Vasseur (mercredi 17h15-19h15)

Évaluation : contrôle continu écrit, 2h (1^{re} et 2nde sessions).

LANSAD espagnol, italien portugais, russe, polonais, allemand (20h, 4 ECTS)

Cours selon les langues et les niveaux de 8h15 à 10h15 ou de 17h15 à 19h15 et le vendredi de 15h15 à 17h15.

Renseignements au secrétariat du LANSAD ou au SCLV (bâtiment du CLM, site Carnot).

Évaluation : contrôle continu écrit (1h ou 2h selon la langue) et oral (1^{re} session), un oral (2^e chance).

Arabe (20h, 4 ECTS)

M. Habib Boussadia

Arabe LV3 LEA1 (mardi 17h15-18h45)

Une initiation à la langue et à la culture arabes. Maîtrise de l'alphabet, apprentissage de la langue arabe à travers des petits textes et des dialogues.

À la fin de l'année, l'étudiant est capable de lire et de comprendre un texte facile en langue arabe.

Arabe LV3 LEA2, Habib Boussadia (mardi 17h15-18h45)

Poursuite de l'apprentissage à travers des textes plus riches, étude de la grammaire, de la conjugaison, en plus de quelques règles relatives à cette langue.

Arabe LV3 LEA3, Habib Boussadia (lundi 17h15-18h45)

Renforcement de l'apprentissage, les étudiants sont davantage impliqués, ils sont invités à composer des dissertations et des dialogues qu'ils présentent en classe.

Bibliographie :

Luc Dehevels, *Méthode de l'arabe moderne*, volume 1.

Évaluation : continue, au moins 2 écrits (1^{re} session), 1 écrit de 1h30 (2nde chance)

Chinois (20h, 4 ECTS)

Chinois LV3 LEA1, Shu-Shiang Chen (jeudi 17h15-18h45)

Objectifs : Maîtriser la phonétique de base ; connaître et maîtriser une vingtaine de caractères chinois ; pouvoir s'exprimer avec quelques phrases simples et courtes.

Contenu : Notion générale ; pinyin (transcription phonétique chinoise) de base ; vocabulaire rudimentaire de base ; salutation ; politesse ; nourriture ; une dizaine de clés ; une vingtaine de caractères chinois.

Évaluation : continue, écrite et orale (1^{re} session), un oral de 15 minutes (2nde chance).

Chinois LV3 LEA2, Shu-Shiang Chen (mardi 17h15-18h45)

Objectifs : Maîtrise la phonétique et connaître le vocabulaire de vie courante ; lire et écrire environ 70 caractères chinois ; pouvoir se présenter et présenter une personne ; pouvoir tenir une petite conversation courte et simple limitée sur les sujets connus.

Contenu : Vocabulaire de la vie courante ; classificateurs de base ; structure 在 ; chiffre ; se présenter ; présentation ; passe-temps ; démonstratifs ; complément de durée de base ; boutiques ; professions simples ; compléter une dizaine de clés les plus utilisées ; une trentaine de nouveaux caractères chinois

Évaluation : continue, écrite et orale (1^{re} session), un oral de 15 minutes (2nde chance).

Chinois LV3 LEA3, Shu-Shiang Chen (mercredi 17h15-18h45)

Objectifs : Maîtriser la phonétique et des structures grammaticales élémentaires pour se faire comprendre dans un nombre limité de situations pratiques, simples de la vie quotidienne ; lire et écrire environ 130 caractères chinois.

Contenu : Compléter les adverbes de temps ; approfondir les classificateurs ; expressions utiles ; heure ; couleurs de base ; moyens de transport ; climat ; objets de la vie courante ; approfondir les clés courantes ; une trentaine de nouveaux caractères chinois.

Bibliographie : Liste de vocabulaire du niveau 2 du HSK ; Official examination papers of HSK

Évaluation : continue, écrite et orale (1^{re} session), un oral de 15 minutes (2nde chance).

Pour les étudiants espagnols du master EIE trinational :

- 1) **Thème / version allemand-français**
- 2) **Langue et communication orale allemandes**

Descriptifs et horaires p. 16.

UE 3 Cultures et médias

24h semestre, 3 ECTS, 1 séminaire au choix

Analyse de l'image (24h, 3 ECTS)

Mme Viviane Alary, Mme Irène Cacopardi, M. Christophe Gelly (vendredi 10h15-12h15)

Descriptif

Ce séminaire a pour objectif de présenter l'image comme mode de persuasion à visée sociale, politique ou religieuse. On s'intéressera en particulier aux codes spécifiques auxquels obéit l'image, codes pour une part invariants et affranchis des limites nationales, pour une autre enracinés dans une culture territoriale. C'est dans ces confins entre culture nationale et pensée européenne que ce programme trouve sa place, en pratiquant des coupes temporelles et spatiales de manière à interroger les images « persuasives » à la lumière de l'histoire de l'art, de la sémiologie et de l'étude des civilisations européennes et américaines.

- 1- La vanité baroque et contemporaine – Mme Alary (8h)

Descriptif

Ce programme s'intéresse à l'image fixe et aborde le thème de la vanité dans la peinture à partir d'un corpus d'œuvres du XVII^e et XX^e siècles (Espagne, France, Italie, Allemagne, Etats-Unis, Pays-Bas).

Il présente et analyse dans un premier temps l'image de la vanité comme mode de persuasion à visée morale, politique ou religieuse. Il s'intéresse aux codes spécifiques auxquels obéit cette image, codes pour une part invariants et affranchis des limites temporelles et spatiales, pour une autre, enracinés dans une culture territoriale (Espagne,

Pays-Bas, France). Ce cours interroge ensuite les enjeux esthétiques et éthiques de la reprise des codes, motifs et thèmes de ces images à visée « persuasives » aux XX-XXI^e siècles.

Bibliographie

BENOIT, Véronique, *Comment lire une nature morte*, La gazette n° 29, 21-07-95.

BIALOSTOCKI, Jan, *Style et iconographie : pour une théorie de l'art*, Paris, Gérard Monfort, 1996.

C'est la vie ! Vanités de Caravage à Damien Hirst, Skira-Flammarion, 2010.

Les vanités dans l'art contemporain, sous la direction d'Anne-Marie Charbonneaux, Flammarion, 2005.

Le trompe-l'œil, sous la direction de Patrick Mauriès, Gallimard, 1996.

Les vanités dans la peinture au XVII^e siècle : méditations sur la richesse, le dénuement et la rédemption (ed. Alain Tapié) : exposition présentée à Caen (1990) et à Paris (1991), Paris,

Musées : Réunion des Musées Nationaux, 1990.

2- Quand l'image mobilise : iconographie et contestation au XXI^e siècle – Mme Cacopardi (8h)

Ce cours a comme objectif l'étude et l'analyse d'images – affiches, photographies, posters, vidéos – produites par des collectifs littéraires et politiquement engagés. L'iconographie employée par le Luther Blissett Project, par le collectif d'auteurs italien Wu Ming ainsi que par le français Mauvaises troupes sera l'objet de notre intérêt. En effet, des affiches de mai 68, en passant par les tracts du mouvement Occupy Wall Street ou encore par les œuvres de l'artiste Shepard Faireed en référence à Anonymous, jusqu'aux récentes écritures chocs sur les murs de Toulouse par le collectif Collage Feminicide, les images apparaissent indissociables des phénomènes contestataires et intellectuels engagés. Les documents iconographiques sont de véritables matériaux empiriques qui interpellent quant à leur fonction dans la production discursive et qui problématisent la circulation, la diffusion et la réception des images symboliques.

Notre but est de comprendre le rôle épistémologique et sémiotique que les images assument chez ces groupes entre revendications, exhortations, prise de positions et critique de la contemporanéité. Le cours entend également démontrer en quoi l'image peut constituer un matériau de travail heuristique, susceptible d'enrichir la connaissance des phénomènes contestataires et de l'époque contemporaine.

Un regard particulier sera porté au perfectionnement et à l'élargissement des moyens techniques fondés sur l'image pour s'adresser au plus grand nombre, ce qui peut bouleverser les règles du discours et modifier les méthodes de persuasion politique, plaçant l'image au centre du dispositif.

Bibliographie indicative (une bibliographie complète sera donnée en classe) :

Arribert-Narce Fabien, « Vers une écriture "photo-socio-biographique" du réel. Entretien avec Annie Ernaux », *Roman* n°51, janvier 2011 pages 151 à 166.

Brilli Elisa, « L'essor des images et l'éclipse du littéraire. Notes sur l'histoire et sur les pratiques de l'"histoire des représentations" », *L'Atelier du Centre de recherches historiques* n°6, 07/07/2010. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/acrh/2028>. Consulté le 04 juillet 2021.

Crescimanno Emanuele, Michele Cometa, « La scrittura delle immagini. Letteratura e cultura visuale », *Rivista di estetica* n°51, 30/11/2012. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/estetica/1424>. Consulté le 04 juillet 2021.

Dézé Alexandre, « Pour une iconographie de la contestation », *Cultures & Conflits* n° 91/92, automne/hiver 2013. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/conflits/18773>. Consulté le 04 juillet 2021.

Joly Martine, *Introduction à l'analyse de l'image*, Paris, Broché, 1998.

Pina Christine, Savarese Éric (dir.), *Le politique par l'image. Iconographie politique et sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques politiques », 2017.

3- La dystopie à l'écran – M. Gelly (8h)

Ce cours aura pour but de cerner l'évolution du genre dystopique au cinéma et son évolution sur les quarante dernières années, en s'appuyant sur plusieurs axes d'analyse. Il s'agira d'abord d'étudier le rapport entre le monde imaginaire et le monde réel constituant le contexte de production des films, afin d'expliquer l'évolution de formes de représentation du totalitarisme dans le corpus. On travaillera également à définir les constances et les variations

dans le genre et les structures narratives récurrentes de la dystopie. Enfin, se posera la question de la place de la subjectivité dans ce type de récit et de sa matérialisation dans le médium filmique. Chacune des quatre séances sera consacrée à un film spécifique.

Corpus :

Blade Runner, Ridley Scott, 1982
1984, Michael Radford, 1984
Bienvenue à Gattaca, Andrew Niccol, 1997
Ready Player One, Steven Spielberg, 2018

Bibliographie :

Laurent Bazin, *La Dystopie*, Clermont-Ferrand, PUBP, 2019.
Keith Booker, *Dystopian Literature, A Theory and Research Guide*, Westport, Greenwood Press, 1994.
Scott Bukatman, *Blade Runner*, London, BFI Classics, 1997.
Jean-Paul Engélibert, *Fabuler la fin du monde - La puissance critique des fictions d'apocalypse, L'Horizon des possibles*, Paris, La Découverte, 2019.

Évaluation : Dossier d'une dizaine de pages sur un des thèmes vus en cours (tirage au sort en fin de séminaire), qui peut avoir un rapport direct avec les recherches en cours de chaque étudiant ou alors avec la thématique du cours. Seront évaluées l'aptitude à la recherche, la réflexion personnelle sur la problématique choisie et la présentation de l'analyse selon les normes universitaires françaises (citations et bibliographie, etc.)

Civilisation anglophone : Historiography – The Making of History (24h, 3 ECTS)

Mme Laurence Gouriévidis et Mme Linda Garbaye (mardi 8h15-10h15)

1- Making histories: cultural history, public history and heritage – Mme Gouriévidis (12h)

Descriptif

This part of the course will engage with the challenge of thinking about history in multi-faceted ways, in particular looking at approaches to issues of history making, historical consciousness and public dimensions of historical practice and consumption. In the process, the relationship between history and remembrance, historiographical debates and public forms of history will be explored. What will be considered is not simply the changes that have affected late twentieth-century historical production by academic historians in terms of focus, practice, discourse and theories, but also how historical knowledge and more broadly awareness of the past are constructed, transmitted and perpetuated in the public space. The historiographical debates considered will primarily, but not exclusively, be taken from the English-speaking world. How history is transmitted through culture will be apprehended through specific examples drawn from the 'British world' i.e. the geopolitical notion encompassing the British Isles and areas formerly part of the British Empire.

Bibliographie:

E.H. Carr, *What is History*, London: Penguin, 1990.
Michael Bentley, *Modern Historiography: An Introduction*, London: Routledge, 1999.
David Lowenthal, *The Past is a Foreign Country*, Cambridge: Cambridge University Press, 1985.
Peter Burke, *What is Cultural History*, Cambridge: Polity Press, 2004.
Geoffrey Cubitt, *History and Memory*, Manchester: Manchester University Press, 2007.
Thomas Cauvin, *Public History. A Textbook of Practice*, London: Routledge, 2016.
Xeroxed material will also be made available to students on line.

2- 18th-Century protests and revolutions in Europe and the Americas: A historiographical approach – Mme Garbaye (12h)

Descriptif

This second part of the seminar deals with the political and social history of protests and revolutions in both Europe and the Americas in the long 18th century. We will start by surveying historiographical debates, and we will then move on to key themes such as constitutional debates or the political participation of women, in a cross-national transatlantic perspective.

Bibliographie: bibliographical references will be given in class.

Évaluation : examen terminal, un écrit de 4h (an essay-question or a commentary, 1^{re} session et 2^{nde} chance).

Civilisation hispanique et hispano-américaine (24h, 3 ECTS)

Mme Anne Dubet et M. Axel Gasquet (jeudi 15h15-17h15)

1- Gouverner la monarchie espagnole à distance : l'Amérique hispanique à l'époque moderne – Mme Dubet

Descriptif

Histoire du processus d'implantation d'institutions de gouvernement et d'institutions ecclésiastiques dans les territoires américains et du gouvernement des Amériques du XVI^e au XVIII^e siècle. On se demandera quels sont les modèles politico-institutionnels mis en œuvre au XVI^e siècle, ou comment on fait du neuf avec des modèles anciens, empruntés aux couronnes d'Aragon et de Castille. L'on s'attachera à l'évolution du gouvernement lointain des Indes et à ses enjeux politiques, sociaux, culturels.

Bibliographie :

Livre de chevet: Lavallé, Bernard, *L'Amérique espagnole, de Colomb à Bolivar*, Belin, 1993.
Une bibliographie complète sera donnée en cours et sur l'espace de cours de l'ENT.

2- La deuda externa en Latinoamérica: dominación, finanzas globales y política – M. Gasquet

Descriptif

Abordaremos los rudimentos históricos, sociales y políticos que hacen a la emergencia del "problema de la deuda externa" latinoamericana. Veremos los antecedentes continentales del problema desde finales del s. XIX y estudiaremos las causas financieras internacionales que llevaron al endeudamiento de los países latinoamericanos a partir de los años 1970 hasta la actualidad. Por último, analizaremos la deuda externa como mecanismo de dominación política y control económico en las relaciones Norte-Sur.

Los estudiantes deberán leer los documentos de trabajo propuestos y consultar la bibliografía de referencia.

Bibliographie essentielle (documents de travail) : se proporcionará una selección de artículos de prensa, ensayos y cuadros estadísticos sobre la Deuda Externa en América Latina, descargables en la ENT.

Bibliographie critique :

BIGGS, Gonzalo. *La crisis de la deuda latinoamericana frente a los precedentes históricos*. Buenos Aires: Grupo Editor Latinoamericano, Colección Estudios Internacionales, 1987.
BOUZAS Roberto y FRENCH-DAVIS, Ricardo (eds.). *Conversión de deuda externa y financiación del desarrollo en América Latina*. Buenos Aires: Grupo Editor Latinoamericano, Colección Estudios Internacionales, 1990.

- CALCAGNO, Alfredo Eric y CALCAGNO, Eric. *La Deuda Externa, explicada a todos los que tienen que pagarla*. Buenos Aires: Catálogos Editora, 1999.
- CHESNAIS, François (coord.). *La mondialisation financière*. Paris: Syros, Collection Alternatives économiques, 1996.
- GALASSO, Norberto. *De la banca Baring al FMI, Historia de la deuda externa argentina*. Buenos Aires: Colihue, Colección Encrucijadas, 2003.
- GRIFFITH-JONES, Stephany y SUNKEL, Osvaldo. *Las crisis de la deuda y del desarrollo en América Latina, el fin de una ilusión*. Buenos Aires: Grupo Editor Latinoamericano, Colección Estudios Internacionales, 1987.
- MARICHAL SALINAS, Carlos. *Historia de la deuda externa de América Latina*. México: Alianza América, 1988.
- MARICHAL SALINAS, Carlos. *La deuda externa de Latinoamérica*. México: El Colegio de México, Colección Historia Mínima, 2014.
- PIKETTY, Thomas. *Le Capital au XXI^e siècle*. Paris : Seuil, 2013.
- PIKETTY, Thomas. *Capital et idéologie*. Paris : Seuil, 2019.
- STIGLITZ, Joseph. *El malestar en la globalización*. Madrid, Taurus, 2002.
- TOUSSAINT, Eric. *Deuda Externa en el Tercer Mundo, las finanzas contra los pueblos*. Caracas: Nueva Sociedad, 1998.

Évaluation: examen terminal, un écrit de 4h (1^{re} session et 2^{nde} chance)

Civilisation et communication italiennes (24h, 3 ECTS)

M. Nicolas Violle (mardi 10h15-12h15)

L'Italie contemporaine et ses reflets dans la presse française

Le cours vise à présenter les aspects politiques de l'Italie contemporaine et les outils de la communication politique utilisés de nos jours. Une attention particulière sera portée à la construction du discours journalistique qui en est fait.

De *Mani pulite* à Matteo Renzi, nous présenterons l'évolution du système politique italien depuis 1992, les principaux partis et personnages de la politique italienne, les problématiques du populisme et du souverainisme qui mêlent la Lega et le Movimento 5 Stelle, d'un centre-droit écartelé entre l'extrême droite et le centre et des partis sociaux-démocrates. Pour réfléchir à ces équilibres subtils nous nous arrêterons sur la crise politique de l'été 2019.

Bibliographie

Crainz G., *Il paese reale. Dall'assassinio di Moro all'Italia di oggi*, Roma, Donzelli, 2012

Isnenghi M., *Storia d'Italia: i fatti e le percezioni dal Risorgimento alla società dello spettacolo*, Roma, Laterza, 2014.

Lecture des informations politiques italiennes dans les journaux *La Repubblica*, *Corriere della Sera*, *L'Espresso*. Une bibliographie complémentaire sera fournie au début des cours.

Évaluation : plusieurs travaux écrits ou oraux seront demandés dans le cadre du contrôle continu, pour l'examen terminal un dossier final sera demandé (1^{re} session) ; un dossier (2^{nde} chance).

Civilisation portugaise et brésilienne (24h, 3 ECTS)

Ailton Sobrinho (mardi 10h15-12h15).

Voir le livret du master LLCER portugais.

Évaluation : contrôle continu, « autre » et oral (1^{re} session), un oral de 20 minutes (2^{nde} chance)

Civilisation russe (24h, 3 ECTS)

Mme Bodoin (mercredi 14h15-16h15).

Voir le livret du master LLCER russe.

Évaluation : contrôle continu, « autre » et oral (1^{re} session), un oral de 20 minutes (2^e chance)

Histoire des médias (24h, 3 ECTS)

M. Vincent Flauraud (mercredi 17h15-19h15, site Gergovia)

Presse écrite, radio, télévision, webmédias, sont abordés dans leurs phases de développement et de reconfiguration successives du début du XIX^e siècle à nos jours. L'approche, centrée sur le cas français, veille à replacer les pratiques et usages médiatiques (contenu rédactionnel et forme, organisations, technique, rapports au lectorat) dans leurs contextes socio-politiques, culturels, techniques et économiques. Elle croise de la sorte des questionnements tant dans le champ d'une histoire des pouvoirs et des libertés, que d'une histoire de la production-diffusion-réception de normes et modèles.

Bibliographie succincte (la bibliographie complète se trouvera sur l'ENT) :

Catherine Bertho-Lavenir et Dominique Barbier, *Histoire des médias : de Diderot à internet*, Paris, A. Colin, 2009.

Fabrice d'Almeida et Christian Delporte, *Histoire des médias en France : de la Grande Guerre à nos jours*, Paris, Flammarion, Champs histoire, 2010.

Jean-Noël Jeanneney, *Une histoire des médias, des origines à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2015.

Évaluation : examen terminal, épreuve écrite de 3h (dissertation), 1^{re} session et 2nde chance.

Littérature comparée : programme 1 ou 2 au choix (24h, 3 ECTS)

Mme Chloé Chaudet et M. Philippe Mesnard (mercredi 8h15-10h15 / mardi 17h15-19h15)

1- Formes de l'amour. Sonnets de la modernité – Mme Chloé Chaudet (mercredi 8h15-10h15)

Descriptif : Ce cours s'intéressera à un corpus de sonnets s'inscrivant dans un large contexte moderne : *Sonnets from the Portuguese* (1850) de la poétesse britannique Elisabeth Barrett Browning, *Cien sonetos de amor* (1959) du poète chilien Pablo Neruda, *L'hobby del sonetto* (rédigé entre 1971 et 1973, éd. posthume 2003) de l'écrivain et réalisateur italien Pier Paolo Pasolini. On envisagera les relations amoureuses caractérisant ces recueils selon leurs articulations avec les formes lyriques élaborées par les trois auteur·es, en prêtant une attention particulière aux dynamiques de continuité et de rupture qui en émergent.

Le corpus littéraire que nous explorerons ensemble permettra de travailler et d'affiner progressivement la méthode du commentaire composé et la méthode de la dissertation comparatiste. Complémentaires, ces deux exercices sont utiles à tout·e étudiant·e pour développer à la fois la précision de ses analyses et ses capacités d'abstraction et de synthèse.

Œuvres au programme (à se procurer dans les éditions indiquées) :

- Elizabeth BARRETT BROWNING, *Sonnets portugais*, éd. et trad. de l'anglais par Lauraine Jungelson, Paris, Gallimard, « NRF, Poésie/Gallimard », n° 281, 1994.

- Pablo NERUDA, *La Centaine d'amour*, éd. et trad. de l'espagnol par Jean Marcenac et André Bonhomme, Paris, Gallimard, « NRF, Poésie/Gallimard », n° 291, 1995.

- Pier Paolo PASOLINI, *Sonnets*, éd. et trad. de l'italien par René de Ceccatty, Paris, Gallimard, « NRF, Poésie/Gallimard », n° 476, 2012.

Évaluation : une dissertation comparatiste, à faire à la maison (1^{re} session), un oral de 20 minutes (2nde chance).

2- La parole collective et ses expressions testimoniales et mémorielles – M. Philippe Mesnard (mardi 17h15-19h15)

À partir d'un corpus littéraire, théâtral et filmique témoignant ou relatant des événements de grande ampleur ayant bouleversé l'histoire et l'identité d'une ou plusieurs communautés, on interrogera la dimension collective des œuvres et, pour cela, les dispositifs d'énonciation et de représentation qui les caractérisent. On portera une attention particulière aux rapports dialogiques, polyphoniques, choraux, fragmentaires, pluriels ou anthologiques qui déterminent alors les expressions testimoniales et/ou mémorielles, en incluant donc la question de la transmission.

- Anna Akhmatova, *Requiem*. Poème sans héros et autres poèmes, traduit du russe par Jean-Louis Backès, Paris, Gallimard, « Poésie », 2007.
- Peter Weiss, *L'Instruction* [1965], traduit de l'allemand par Jean Baudrillard, Paris, L'Arche, 2000.
- Georges Perec, *W ou le souvenir d'enfance*, Paris, Gallimard, 1975.

Des groupements de textes littéraires, théâtraux, critiques et théoriques seront mis à disposition.

Évaluation : terminale, écrite, un mini-dossier avec suivi en cours d'élaboration (1^{re} session), un oral de 20 minutes (2nde chance).

Médias français et allemands (24h, 3 ECTS)

Mme Anne-Sophie Gomez (7 séances), Mme Imke Schultz (4 séances), intervention d'une journaliste allemande Mme Birgit Holzer (à fixer)

Descriptif

La première partie du cours sera consacrée à une réflexion théorique centrée sur les médias et sur les problématiques nouvelles auxquelles ces derniers se trouvent actuellement confrontés, en raison notamment de l'émergence de nouvelles technologies et de nouveaux supports.

La deuxième partie sera consacrée à l'étude comparatiste de médias français et allemands. Nous nous pencherons sur plusieurs exemples tirés de la presse écrite et de l'audiovisuel pour mettre en pratique les bases théoriques acquises auparavant.

Bibliographie

- Hans-Jürgen Jakobs (Hg.), Stephan Weichert (Hg.) : *Wozu noch Zeitungen? Wie das Internet die Presse revolutioniert* (2009).

- Leif Kramp, Stephan Weichert : *Das Verschwinden der Zeitung? Internationale Trends und medienpolitische Problemfelder* (2009).

Disponible en version pdf à l'adresse suivante : <http://library.fes.de/pdf-files/stabsabteilung/06156.pdf>

Document publié par l'OSCE : *Le guide pratique de l'autorégulation des médias*.

Disponible à l'adresse suivante : http://www.osce.org/publications/rfm/2008/04/30697_1117_fr.pdf

- Daniel Cornu : *Médias mode d'emploi. Le journaliste face à son public*. Labor et Fides, 2008.

- Patrick Eveno : *La presse quotidienne nationale : Fin de partie ou renouveau ?* Vuibert, 2008 (2009 : *Médias sous influence ?*)

- Werner Faulstich : *Mediengeschichte von den Anfängen bis ins 3. Jahrtausend*.

- Jean Gabszewicz, Nathalie Sonnac : *L'Industrie des médias*. La Découverte (Repères), 2006.

- Lutz Hachmeister, Günther Rager (Hg.) : *Wer beherrscht die Medien? Die 50 größten Medienkonzerne der Welt*. Beck, 2005.

- Frank Hartmann : *Globale Medienkultur. Technik, Geschichte, Theorien*. WUV, Wien 2006.

- Stefan Hoffmann : *Geschichte des Medienbegriffs*. Sonderheft der Reihe *Archiv Für Begriffsgeschichte*. Hamburg, Meiner, 2002.
- Jochen Hörisch : *Eine Geschichte der Medien. Von der Oblate zum Internet*. Frankfurt, Suhrkamp, 2004.
- Jean-Noël Jeanneney : *Une histoire des médias des origines à nos jours*. Paris, Seuil, 1990 (coll. « Points »).
- Jean-Noël Jeanneney : *L'Écho du siècle : dictionnaire de la radio et de la télévision* (dir.), en collaboration avec Agnès Chauveau. Hachette, Arte, La Cinquième, 1999.
- Bernd Malzanini : „Medienkonzentration in Europa“.
<http://www.eurotopics.net/de/archiv/magazin/medien-verteilerseiteneu/medienmaerkte-2007-12/medienkonzentration>
- Eric Marquis : *La Presse : malade imaginaire ? La presse écrite va mal, mais le constat est trompeur...* Scrineo (Les Carnets de l'info), 2006.
- Armand et Michèle Mattelart : *Penser les médias*. Paris : La Découverte, 1991.
- Jean-Luc Michel : *La Distanciation : Essai sur la société médiatique*. Paris, L'Harmattan, 2000.
- Valérie Robert : *La presse en France et en Allemagne. Une comparaison des systèmes*. Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, 2011.
- Emmanuel Schwartzberg : *Spéciale dernière : Qui veut la mort de la presse quotidienne française ?* Calmann-Lévy, 2007.
- Bernard Straub, Paul Thiele : *Dictionnaire de l'économie, du commerce et des médias : allemand-français, français-allemand : gestion, marketing, informatique, droit, correspondance, médias, politique, environnement, technologies nouvelles*. Paris, Pocket, 2007.
- Dominique Wolton : *Internet, et après ? : Une théorie critique des nouveaux médias*. Paris, Flammarion, 2000.

Sitographie

- Site de l'OFM (Observatoire français des médias) : <http://www.observatoiremedias.Info>
- Site de l'observatoire vénézuélien des médias : <http://www.observatoriodemedios.org.ve/index.asp>
- Site de l'association américaine "Fairness&Accuracy in Reporting" (FAIR) : www.fair.org
- Site de décryptage de l'actualité (ancienne émission télévisée) « Arrêt sur images » (= site payant, mais certains articles y sont malgré tout disponibles gratuitement) :
<http://www.arretsurimages.net>
- Site de la Direction du Développement des Médias - DDM (Ministère de la culture et de la communication) :
<http://www.ddm.gouv.fr>
- Répertoire de la presse francophone (disponible sur le site de TV5) :
<http://www.tv5.org/TV5Site/info/mediafiches.php>
- Le site du CLEMI (Centre de liaison de l'Enseignement et des médias d'information) ; dépend du Ministère de l'Education Nationale : <http://www.cleml.org/fr>
- Pour mieux vous orienter dans la « jungle » du vocabulaire journalistique français :
http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/cleml/mots_journalistes.htm
- Pour garder un œil critique sur les médias : <http://www.acrimed.org>

Évaluation : un oral de 30 minutes (1^{re} session et 2nde chance).

Relations franco-espagnoles (24h, 3 ECTS)

Mme Caroline Domingues (vendredi 10h15-12h15, **sur Teams depuis Carnot**).

Descriptif : Le cours analysera l'histoire des relations politiques, économiques et culturelles franco-espagnoles depuis la guerre d'indépendance jusqu'à l'intégration de l'Espagne dans la Communauté Européenne.

Évaluation : continue, exposé oral et dossier à rendre (1^{re} chance), dossier (2nde chance).

UE4 Enjeux du monde actuel

44 ou 48h semestre, 6 ECTS, 2 séminaires au choix

Grands enjeux internationaux (24h, 3 ECTS)

Mme Aline Fryszman (mercredi 10h15-12h15, site Gergovia)

Descriptif

Le cours présente les grands traits de l'histoire des relations internationales depuis 1945, ses temporalités, ses acteurs et ses enjeux. On insistera sur les grandes problématiques actuelles de la scène internationale : la mondialisation, les questions migratoires, les conflictualités et la question de la paix, la place de la France dans le monde et le jeu des puissances. On privilégiera l'étude de quelques cas d'espaces de conflits et de relations complexes : le Proche le Moyen-Orient et notamment la Syrie, l'Afrique...

Bibliographie succincte

Bertrand BADIE, Dominique VIDAL (dir.), *Qui gouverne le monde ? L'état du monde, 2017*, Paris, La Découverte, septembre 2016, 256 p.

Pierre BUHLER, *La puissance au XXI^e siècle : les nouvelles définitions du monde*, CNRS éditions, 2011.

Maurice VAÏSSE, *Les relations internationales depuis 1945*, 12^e éd., Paris, A. Colin, Coll. U, 2011.

Évaluation : examen terminal, un écrit de 3h (dissertation), 1^{re} session et 2^{nde} chance.

Enjeux culturels contemporains (24h, 3 ECTS)

Mme Nathalie Ponsard (mercredi 8h15-10h15, site Gergovia)

Descriptif

Ce cours invite à réfléchir aux notions de culture(s), aux politiques culturelles, à la création artistique et au patrimoine dans leur dimension historique mais aussi dans le contexte actuel de la mondialisation et de l'intégration européenne. On s'intéressera au rôle des institutions depuis les collectivités territoriales jusqu'à l'État, mais aussi à la promotion de la culture française à l'étranger et à la place des cultures minoritaires en France.

Bibliographie succincte

Dominique Lecourt, Claude Nicolet, Michelle Perrot, Emile Poulat, et Paul Ricoeur, *Aux sources de la culture française*, Paris, La Découverte, 1997

Denys Cuhe, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 1996

Michel de Certeau, *La culture au pluriel*, Paris, Le Seuil, 1993.

Évaluation : examen terminal, un écrit de 3h (dissertation), 1^{re} session et 2^{nde} chance.

Transferts interculturels en Europe (24h, 3 ECTS)

Mme Fanny Platelle (vendredi 15h15-17h15)

Descriptif

L'enseignement est destiné aux étudiants n'ayant pas suivi le séminaire *Interkulturelle Handlungskompetenz* à Regensburg.

Le cours sera consacré aux principales études théoriques sur la communication et la coopération interculturelles.

Bibliographie sélective :

- Anne Bartel-Radic, « La compétence interculturelle : état de l'art et perspectives », *Management international*, vol. 13, n°4, 2009, p. 11-26. Accessible à l'adresse suivante : <https://www.erudit.org/fr/revues/mi/2009-v13-n4-n4/038582ar/>
- Jacques Demorgon, *Complexité des cultures et de l'interculturel. Contre les pensées uniques*, Economica, 2010.
- William B. Gudykunst et Bella Mody, *Handbook of international and intercultural communication 2*, Sage publications, 2002.
- William B. Gudykunst, *Theorizing About Intercultural Communication*, Sage publications, 2005.
- Jean-René Ladmiral et Edmond Marc Lipiansky, *La Communication interculturelle*, Paris, Armand Colin, « Bibliothèque européenne des sciences de l'éducation », 1989.
- Laurent Licata et Audrey Heine, *Introduction à la psychologie interculturelle*, de Boeck, 2012.
- Helga Losche, Stephanie Püttker, *Interkulturelle Kommunikation: theoretische Einführung und Sammlung praktischer Interaktionsübungen*, Augsburg, Ziel, 2009. (BCU)
- Alexander Thomas, Eva-Ulrike Kinas, Sylvia Schroll-Machl, *Handbuch Interkulturelle Kommunikation und Kooperation*, Bd. 1: Grundlagen und Praxisfelder; Bd. 2: Länder, Kulturen und interkulturelle Berufstätigkeit, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 2003. (BCU)
- Anna Wierzbicka, *Cross-Cultural Pragmatics: The Semantics of Human Interaction*, Mouton De Gruyter, 2003/2009.

Évaluation : un dossier sur un sujet en rapport avec le cours et défini en concertation avec l'enseignante (1^{re} session et 2nde chance).

Actualité politique internationale (24h, 3 ECTS)

Mme Susanne Ettinger (mardi 8h15-10h15)

Descriptif

Après une brève introduction dans l'histoire des politiques étrangères de la France et des deux Allemagnes après 1945, nous allons nous concentrer sur les approches de ces deux pays-clé en Europe occidentale aux grandes questions de la politique internationale, tels que la gestion des conflits dans les Balkans et dans l'espace post-soviétique depuis les années 1990, la non-prolifération et la lutte contre le terrorisme international, mais aussi le climat, les flux migratoires, l'énergétique et les crises financières. Une importance particulière sera accordée aux relations franco-allemandes et leur importance pour l'avenir du projet européen.

Bibliographie sélective

- Bierling, Stephan : *Vormacht wider Willen: deutsche Außenpolitik von der Wiedervereinigung bis zur Gegenwart*. München 2014.
- Bozo, Frédéric : *La Politique étrangère de la France depuis 1945*. Paris 2012.
- Kessler, Marie-Christine : *La Politique étrangère de la France. Acteurs et processus*. Paris 1998.
- Ménudier, Henri (dir.) : *La République fédérale d'Allemagne dans les relations internationales*. Bruxelles 1990.
- Schöllgen, Gregor: *Deutsche Außenpolitik: von 1945 bis zur Gegenwart*. München 2013.
- Stark, Hans (dir.) : *La politique étrangère de la nouvelle Allemagne*. Paris 2000 (Cahiers de l'IFRI, n° 30).

Évaluation : continue, un écrit + « autre » (1^{re} session), un écrit de 2h (2nde chance).

Politiques européennes en anglais (24h, 3 ECTS)

Mme Gaëlle Ducos (lundi 15h15-17h15)

Descriptif

Le cours se déroule en anglais et a pour objectif de suivre et analyser l'actualité européenne en langue anglaise, grâce à différents supports : écrits (textes journalistiques, extraits de blogs, éditoriaux) et audio (extraits de journaux télévisés, extraits d'émissions de radio...). Le vocabulaire, la syntaxe et la grammaire seront vus et/ou revus dans le contexte de ces supports afin de mettre en relation l'aspect langagier et l'aspect sociétal et culturel. Le cours a également comme but de permettre aux étudiants de développer davantage leur culture générale et leur aisance en langue anglaise afin de gagner en autonomie à l'oral comme à l'écrit.

Bibliographie

The Big Picture – vocabulaire de l'actualité en anglais – Jean Max Thomson – Ellipses
Maîtriser la grammaire anglaise à l'écrit et à l'oral – Wilfried Rotgé - Hatier

Évaluation : continue, un oral et un écrit ; 2nde chance : un oral.

Institutions et acteurs du développement international (20h, 3 ECTS)

Mme Nina Vergne (mercredi 15h15-17h15, 10 semaines)

Descriptif

Le cours porte sur le rôle des institutions (capital institutionnel) sur le développement économique, ainsi que les effets des politiques menées par les grandes institutions internationales (OMC, BM, FMI) sur le développement et la croissance.

Évaluation : terminale, un écrit de 2h (1^{re} session et 2nde chance).

Import/Export Tools (20h, 3 ECTS)

M. Goeff Heels (TD : lundi 10h15-12h15 les 20/09 et 4/10 + jeudi 10h15-12h15 les 9/9 et 2/12 + vendredi 10h15-12h15 le 29/10 ; CM : lundi 13h15-15h15, les 6/09, 20/09, 4/10, 18/10, 8/11)

Descriptif : Assurer les aspects opérationnels à l'international (cours en anglais).

Objectifs :

- Appréhender la politique de prix de l'entreprise à l'international
- Intégrer les incoterms dans l'offre internationale
- Mettre en pratique les éléments de la logistique internationale
- Assurer le règlement
- Maîtriser les moyens et techniques de paiement à l'international

Bibliographie : informations fournies en cours.

Évaluation : continue, écrit (1h) et oral (1^{re} session), 1 écrit d'1h (2nde chance).

Cultures et communication, questions d'actualité (20h, 3 ECTS)

M. Vincent Flauraud (jeudi 15h15-17h15, site Gergovia)

Descriptif

Cet enseignement, sous forme de travaux dirigés, cumule plusieurs modes d'approche et de suivi de l'actualité et de son traitement médiatique :

- une initiation au traitement radiophonique des revues de presse
- un projet de production médiatique à élaborer et mettre en œuvre par groupes de travail (« numéro 0 » de magazine papier, ou production audio-visuelle)
- chaque semaine, un travail « d'atelier » autour d'une question de l'actualité du moment, sous la conduite de l'un des enseignants de l'équipe pédagogique, en fonction de leurs spécialités.

Bibliographie succincte : Lecture la plus régulière possible de la presse.

Évaluation : continue, revue de presse à l'oral, réalisation en groupe du « projet de production médiatique », soutenance (1^{re} chance) ; un oral de 20 minutes (2nde chance).

UE5 Méthodes et pratiques

30h semestre, 3 ECTS, obligatoire

Édition de sites web / Projet professionnel et préparation au stage (14h)

Édition de sites web : M. Frédéric Boissonnet (lundi 8h15-10h15, 6 séances pour chaque groupe d'étudiants + éventuellement 2h à distance)

Contenu :

- Fonctionnement des navigateurs WEB
- Réalisation d'un site web avec Wordpress
- Publication d'un site WEB. Notion de FTP, serveur web, hébergement et nom de domaine
- Initiation au développement de site en HTML et CSS

Objectifs :

À l'issue de ce cours, l'étudiant doit être capable de :

- Réaliser un site sous Wordpress en ligne
- Mettre à jour depuis l'interface d'administration un site réalisé sous wordpress
- Mettre à jour des pages web en modifiant les codes HTML et CSS
- Publier un site web sur chez un hébergeur en utilisant un logiciel FTP

Évaluation : contrôle continu, 1 écrit de 3h (1^{re} et 2^e sessions).

Session 1 : Réalisation d'un site web sous Wordpress et d'une page web en utilisant les langages HTML et CSS.

2nde chance : L'étudiant doit rendre le même travail qu'en session 1.

Projet professionnel et préparation au stage

Mme Sophie Merle (jeudi 16 et jeudi 30 septembre, 8h15-10h15)

Séance 1, jeudi 16 septembre 2021 de 8h15 à 10h15 :

- Appréhender le stage (définition, acteurs, procédure, enjeux)
- Se positionner sur un projet professionnel argumenté

Séance 2, jeudi 30 septembre 2021 de 8h15 à 10h15 :

- Réussir sa recherche de stage (stratégies à mettre en œuvre et candidature)

Évaluation : A (attestation d'assiduité).

Anglais en situation professionnelle (16h)

Mme Gaëlle Ducos (à partir du 7 octobre, jeudi 8h15-10h15 ou jeudi 10h15-12h15, 8 séances)

Descriptif

Le cours a pour objectif d'aider les étudiants à préparer leur projet professionnel et à être capables de répondre à des demandes spécifiques en langue anglaise. Cela pourra être une rédaction de CV en anglais, se présenter, présenter son parcours (à l'oral comme à l'écrit), répondre à une annonce d'emploi, un speed dating d'entreprise etc... Le but est de répondre le plus précisément et le plus personnellement possible aux demandes et impératifs des étudiants dans leur futur cadre professionnel.

Bibliographie

Wilfried Rotgé, *Maîtriser la grammaire anglaise à l'écrit et à l'oral*, Hatier.

Elvis Buckwalter et Patricia Levanti, *Booster son anglais professionnel*, Editions Eyrolles.

Évaluation : continue, un oral et un écrit ; 2nde chance : un oral de 20 minutes.

UE6 Représentations culturelles et gestion médiatique

15h semestre, 3 ECTS, obligatoire

Économie et communication culturelle (15h)

M. Olivier Perrot (mercredi 8h15-12h15, semaines 1-8)

Descriptif

L'enseignement propose une plongée au cœur des Industries Culturelles et Créatives. Les ICC regroupent des activités réparties en différents secteurs ayant différents objets : création, développement, production, reproduction, promotion, diffusion, commercialisation de biens qui ont un contenu culturel, artistique et/ou patrimonial sans oublier les services et activités qui s'y rattachent.

Ce cours qui se situe à l'intersection entre l'économie et la culture a pour but de comprendre toutes les actions qui doivent être entreprises, au-delà du seul processus créatif, pour que les œuvres atteignent efficacement le public auquel elles sont destinées. Cela impose d'explorer la communication, le marketing appliqué au domaine culturel mais aussi de comprendre les bases de l'économie sur lesquelles repose le fonctionnement de toute industrie.

Exemples de thèmes d'exercices :

- Bâtir un plan de communication,
- Rédiger un communiqué de presse,
- Publier sur les réseaux sociaux
- Établir le budget prévisionnel d'une manifestation,
- Organiser la logistique d'une manifestation...

Évaluation : examen terminal de 2h (1^e et 2^e sessions).

Risques naturels, représentations et gestion de crise (15h)

Benjamin van Wyck de Vries et Andrew Harris (jeudi 23 septembre 8h15-11h15, jeudi 30 septembre 10h15-12h15 et lundi 10h15-12h15 semaines 7-12, à partir du 18/10)

Descriptif :

Cours interactif en format de séminaire / 'workshop' international multilingue, où les participants (*étudiants*) interagissent en prenant le rôle d'un professionnel privé/public pour exposer des sujets multidisciplinaires et en discuter librement. Les participants préparent le matériel d'exposition et de discussion d'une gamme de sujets proposés et peuvent apporter leurs propres sujets. Les animateurs (*les enseignants*) animent le cours, et participent aux discussions, et demandent aux participants de prendre en main le déroulement des discussions et la production de matériel. Le cours donne aux participants une expérience du monde réel international, des compétences en communication et en organisation internationale.

Connaissances visées : Le système de risque naturel dans le contexte de la société globale et locale et sous toutes ses formes.

Compétences visées : Agir dans un groupe de discussion workshop international, et multilingue. Savoir prendre la parole et s'exprimer en contexte multidisciplinaire. Savoir présenter et synthétiser des informations multidisciplinaires rapidement. Développer une autonomie et une capacité à travailler en groupe.

Sujets abordés :

- La nature des risques naturels d'un point de vue social – vue de la nature, vue de la société. Risque dans les sociétés occidentales, et dans d'autres cultures : étudier les différences. Les systèmes socio-écologiques et la théorie des systèmes comme outil pour comprendre et gérer des risques.
- Le risque naturel dans les arts – représentation et impact sur la société
- Le risque dans les médias de communication – 'Framing' et mythes.
- Communication des risques naturels – un enjeu culturel et l'affaire de tous.
- Problèmes de terminologie et langues, et leur représentation en symboles
- Risques naturels – 'toolkit' de l'individu pour survivre.

Structure du cours :

- ✓ 1h CM Introduction
- ✓ 5 séances de 2 heures : discussion de 5 sujets sur le thème du Risque naturel
- ✓ 2 heures : interventions par des interlocuteurs internationaux sur les risques (Italie, Amérique Latine, Philippines, Allemagne...)

Évaluation : continue, A (exposé de groupe et document écrit) et O (oral de 20 minutes) à la 1^{re} session :

- Un exposé en groupe avec note commune (5 points),
 - Un document écrit rendu, synthétisant le cours en 500 mots, en langue non maternelle (6 points),
 - Une courte évaluation orale individuelle (6 points),
 - Une note de participation (3 points).
- 2nde chance : M (synthèse du cours).

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DU MASTER ÉTUDES INTERCULTURELLES EUROPÉENNES

Les enseignants du département d'Études germanophones et d'allemand LEA intervenant en master EIE sont :

- Mme Anne-Sophie GOMEZ. Maître de conférences. Littérature de langue allemande.
- Mme Hélène GUYOT-SANDER. Maître de conférences. Allemagne, dialogue social, monde du travail, consommation, traduction spécialisée.
- Mme Fanny PLATELLE. Maître de conférences. Littérature et culture de l'Autriche (XIX^e-XX^e siècles). Interculturalité.
- Mme Susanne ETTINGER. Maître de langues, Docteur en géographie. Spécialiste de la géographie des risques, actualité environnementale.
- Mme Imke SCHULTZ. Lectrice DAAD. Histoire de la RDA, les médiateurs franco-allemands face aux conflits, transferts culturels.
- Friederike SPITZL-DUPIC. Professeur des universités. Linguistique / Historiographie de la linguistique et histoire des idées.

Comment contacter un enseignant ?

Certains enseignants assurent une permanence hebdomadaire pendant laquelle vous pouvez les rencontrer sans rendez-vous. Les heures de permanence sont affichées sur la porte des bureaux. Contactez les autres par courriel pour leur demander un rendez-vous.

Nom	Bureau	Téléphone	e-mail
Mme Ettinger	B10	04 73 40 63 46	Susanne.ETTINGER@uca.fr
Mme Gomez	B10	04 73 40 63 46	A-Sophie.GOMEZ@uca.fr
Mme Guyot-Sander	B6	04 73 40 64 13	Helene.GUYOT-SANDER@uca.fr
Mme Platelle	B 7	04 73 40 63 44	Fanny.PLATELLE@uca.fr
Mme Schultz	B1	04 73 40 64 25	Imke.Schultz@uca.fr
Mme Spitzl-Dupic	B5	04 73 40 63 43	Friederike.SPITZL_DUPIC@uca.fr

Vous trouverez les coordonnées des enseignants des autres départements ou UFR dans l'annuaire sur l'ENT. Pour encadrer leur mémoire, les étudiants peuvent également choisir un enseignant-chercheur (professeur ou maître de conférences) d'une autre UFR. Pour une liste des champs de spécialités, s'adresser à **Mme Platelle**.

CALENDRIER PEDAGOGIQUE UFR LCC MENTION EEI

Réunion de rentrée : **MERCREDI 1^{er} SEPTEMBRE 2021 à 11h (en visioconférence)**

Début des cours : **LUNDI 6 SEPTEMBRE 2021**

Fin des cours : **3 DECEMBRE 2021**

Semaine pédagogique : **du 4 au 11 DECEMBRE 2021**

Examens terminaux 1^{er} semestre : **du 3 au 15 JANVIER 2021**

MÉMOIRE DE MASTER EIE / IKE

PRÉSENTATION

Le mémoire est l'aboutissement de la réflexion thématique engagée dès le M1 à Regensburg, notamment dans le *Hauptseminar* du Professeur Jochen Mecke, réflexion ensuite affinée dans le cadre de la spécialisation plus poussée

et de la définition plus spécifique des orientations en M2. La **problématique** retenue doit revêtir un caractère interculturel, ou tout du moins être appréhendée dans une **perspective interculturelle et comparative** concernant prioritairement les pays impliqués dans le cursus, mais sans exclusive aucune.

Sur le **plan théorique**, il importe de faire preuve d'une bonne maîtrise de l'outil théorique et des concepts de base associés à la **notion d'interculturalité**, et de savoir les appliquer avec pertinence à un contexte et à une problématique précise que l'étudiant aura su préalablement circonscrire. L'autonomie de la démarche, préalable à toute activité de recherche, à laquelle les étudiants auront été sensibilisés dès le M1, est une dimension importante à valoriser dans le mémoire.

Sur le plan de la **structure du travail**, l'introduction amène le sujet, précise ses limites, problématise la question, indique la méthode de travail suivie et **propose un état des lieux de la recherche**. Le développement présente un découpage et une sériation claire et bien lisible des problématiques abordées. Il est subdivisé en chapitres et sous-chapitres, tels qu'ils sont indiqués dans la table des matières. La conclusion présente les résultats auxquels l'auteur est parvenu et ouvre une perspective. On peut esquisser les directions de recherches qui permettraient d'élargir le sujet traité ou définir des méthodes d'investigations complémentaires.

Sur le plan formel, le mémoire comporte **environ quatre-vingts pages** que l'étudiant rédige dans la **langue de son choix**.

Les candidats sont vivement encouragés à opter pour des **co-directions binationales**.

RÉDACTION ET MISE EN FORME

Normes

Taille et disposition du feuillet

Le mémoire doit être dactylographié au recto seulement d'un papier blanc de format courant (21 cm x 27,9 cm : format A4). Les marges sont standards (environ 3 cm) et sont les mêmes dans tout le mémoire, celle de gauche est de 4 à 5 cm pour faciliter la lecture du document après sa reliure.

Caractères

En règle générale, utilisez des polices de caractères bien lisibles de couleur noire (comme Arial, Courier New, Times New Roman) et d'une taille courante (12 points pour le texte, 10 points pour les notes en bas de page et, si vous le désirez, 14 points pour la page titre et les titres intérieurs).

Alignez le texte et les notes à gauche et à droite !

Pagination

La numérotation des pages est continue, placez le folio (le chiffre de la page) dans le coin supérieur droit ou en bas au centre. Pagez en chiffres arabes (1, 2, 3...) à partir de la première page de texte. Comptez, mais sans folioter les pages qui portent un titre : 1^{ère} page de la table des matières, de la liste des tableaux et figures, de la liste des abréviations et sigles, de l'introduction, de chacune des parties, de la conclusion, des annexes et de la bibliographie.

Citations

Si l'idée développée est d'un autre, tout comme dans le cas d'une citation directe, **il est impératif de citer ses sources**. Les citations en langue étrangère sont données en traduction dans le corps du texte ; la version originale est mentionnée en note.

On distingue les citations courtes et longues :

- citation courte de moins de 3 lignes : dans le corps du texte et entre guillemets. Un appel de note en fin de citation est obligatoire pour citer la source.
- Citation longue de plus de 3 lignes : en retrait à la ligne, pas de guillemets en général, pas d'italiques. Appel de note en fin de citation et référence en note.

Les coupes sont signalées par : [...].

Notes
Les notes figurent en bas de page, en interligne simple, et la numérotation en est continue de la première à la dernière page du travail.

Elles s'utilisent pour citer les sources.

Un appel de note (exposant numéroté en continu) est placé :

- après une citation courte, après le guillemet de fermeture, sans espace intermédiaire
- après une citation longue, après le signe de ponctuation finale, sans espace intermédiaire
- après le terme à expliquer dans les autres cas.

Une référence en note de bas de page doit être complète lors de la première occurrence :

Prénom Nom, *Titre*, Lieu, Edition, Année.

À partir de la seconde occurrence non consécutive, la référence est partiellement abrégée à l'aide de la locution latine *op. cit.* (ouvrage cité) : Prénom Nom, *op. cit.*

Si deux références identiques sont consécutives, il faut utiliser : *Ibid.* ou *Idem*

Composition du mémoire

Le mémoire se compose des parties suivantes :

- page de titre
- sommaire
- résumé en langue étrangère
- introduction
- développement
- conclusion
- annexes
- bibliographie
- Eidesstaatliche Erklärung / Plagiatserklärung (https://www.uni-regensburg.de/sprache-literatur-kultur/germanistik/medien/formulare/erklaerung_eigenstaendigkeit.pdf)

Il est présenté selon les modalités détaillées ci-dessous :

Page de titre

Elle figure au début du document. Les informations suivantes y apparaissent, généralement centrées : le nom de l'Université, l'année universitaire, la nature et le titre du travail, le prénom et le NOM de l'étudiant(e), le nom du directeur de mémoire.

Elle indique :

- en haut, sous le logo des universités partenaires :

Année universitaire (à droite)

Université Clermont Auvergne
UFR Langues, Cultures et Communication
Département d'Études germanophones

– au milieu, le titre du mémoire et éventuellement le sous-titre

– en bas (centré ou à gauche) :

Présenté en vue de l'obtention du grade de Master 2

D'Études Interculturelles Européennes

Par (NOM et Prénom)

Sous la direction de : NOM et Prénom, titre (Professeur,...)

Sommaire

Le sommaire se situe en début de mémoire, avant l'introduction. Il se compose d'une page qui a pour objectif de donner une vision synthétique du contenu du mémoire.

La table des matières se situe à la fin du travail, après la conclusion, les annexes et la bibliographie. Elle est exhaustive et fait apparaître tous les niveaux d'intertitres.

Pour un mémoire de stage, le sommaire est généralement suffisant. Il doit faire apparaître une hiérarchie dans le plan. Ex. 1., 1.1., 1.2..., 2., 2.1...

Utiliser la fonctionnalité automatique « Table des matières » dans votre traitement de texte afin d'actualiser la pagination et d'aligner les niveaux de titres systématiquement.

Pour la numérotation des chapitres, il est préférable d'adopter le système décimal suivant :

1
1.1
1.1.1
1.1.2
1.2
1.2.1
1.2.2 ...

Introduction

Elle introduit le sujet, précise ses limites, problématise la question, indique la méthode de travail suivie et propose un **état des lieux de la recherche**.

Développement

Il est subdivisé en chapitres et sous-chapitres, tels qu'ils sont indiqués dans la table des matières.

Conclusion

Elle présente les résultats auxquels l'auteur est parvenu et ouvre une perspective. On peut esquisser les directions de recherches qui permettraient d'élargir le sujet traité ou définir des méthodes d'investigations complémentaires.

Annexes et illustrations

Les annexes se placent entre la conclusion et la bibliographie. Y figurent les documents nécessaires à la compréhension du travail, mais trop longs pour figurer dans le corps du texte ou en note (photocopies de documents, interviews, par exemple). Les annexes comportent un titre et une légende. Elles sont numérotées et classées dans l'ordre où elles sont mentionnées dans le mémoire. Elles doivent être paginées et sont citées dans le sommaire. Prévoir une table des annexes qui les précède.

Les illustrations comportent un titre et une légende qui en précise la source. En fonction du nombre d'illustrations, une table des illustrations peut être proposée en fin de mémoire.

Toutes les photos doivent porter la mention du crédit photographique (auteur) : ©

Les travaux, les fiches, les statistiques, les graphiques réalisés par le stagiaire peuvent figurer dans les annexes. Indiquer systématiquement l'auteur.

Le choix des illustrations (restreintes car elles interrompent le fil de la lecture) et des annexes (plus volumineuses si besoin car reléguées en fin de mémoire sur une page à part entière) doit être un prolongement utile du développement. Il ne s'agit en aucun cas de compléter artificiellement le mémoire avec des illustrations et des annexes purement décoratives. Il est impératif de les commenter dans le développement car aucun document ne se suffit à lui-même. Vous devez systématiquement justifier leur intérêt.

Bibliographie

C'est une erreur de croire que la bibliographie se fait en fin de travail. Au fil de vos lectures, pensez à noter les références de tous les documents que vous êtes amenés à consulter quel que soit le support. Vous gagnerez un temps précieux.

La bibliographie doit inclure tous les documents réellement consultés. Les ouvrages sont référencés par ordre alphabétique de nom d'auteur ou, à défaut, de titre.

Si la bibliographie est volumineuse, il convient de l'organiser en rubriques thématiques. L'ordre alphabétique est maintenu à l'intérieur de chaque rubrique.

On distingue :

- Sources : ce sont les textes des auteurs sur lesquels porte l'étude.
- Littérature critique : ce sont les études déjà publiées sur lesquelles le travail s'appuie et/ou qu'il cite.

Une rigueur toute particulière doit s'attacher aux règles de présentation :

- Ouvrage : NOM auteur, Prénom, *Titre en italique*, Lieu d'édition, Maison d'édition, Année.
- Article : NOM, Prénom, « Titre » entre guillemets, *Titre de la revue en italique*, Lieu, Edition, année, numéros de page.
- Ouvrages collectifs : liste des collaborateurs (NOM, Prénom...), *Titre*, ...
- Source internet : article comme pour les articles publiés et ajouter le nom du site internet ainsi que la date de la consultation.
- Les sources internes à la structure doivent également être référencées en note de bas de page et en bibliographie avec la mention suivante :

Auteur, *Titre*, document interne (inédit). Communication personnelle.

Rédaction

Le mémoire doit être structuré à l'intérieur des parties autour de paragraphes (développement d'une idée), matérialisés par un retrait à droite (1^{re} phrase). Les phrases nominales sont à proscrire. La formulation doit être claire et le lexique spécialisé doit faire l'objet d'une explication à la première occurrence.

La langue doit être correcte et variée. De nombreuses relectures sont nécessaires afin de corriger cet aspect important dans l'évaluation du travail écrit.

Aspects pratiques

L'étudiant remet **deux exemplaires** de son mémoire à Clermont (directement aux examinateurs) ou à Regensburg (*Prüfungsamt*). Le mémoire doit aussi être transmis en **PDF** et **sur clé USB** au *Prüfungsamt* de Regensburg.

Bibliographie pour la rédaction du mémoire de recherche (BCU)

Michel Béaud, *L'art de la thèse, comment préparer et rédiger une thèse de doctorat*, Paris, La découverte, 2001.

Daniel Fondanèche, *Guide pratique pour rédiger un mémoire de maîtrise, de DEA ou une thèse*, Paris, Vuibert, 1999.

Jean-Pierre Fragnière, *Comment réussir un mémoire, comment présenter une thèse, comment rédiger un rapport*, Paris, Dunod, 1986.

Martine Lani-Bayle, *Écrire une recherche, mémoire ou thèse*, Lyon, Chronique sociale, 2002.

Michèle Eckenschwiller, *L'écrit universitaire*, Paris, Les Éditions d'Organisation, 1994.

Avertissement

S'agissant des travaux écrits il est rappelé que **toute citation non déclarée constitue un plagiat**, et donc une fraude morale et intellectuelle. Toute utilisation de documents ou fragments de documents (par exemple issus de l'Internet) doit être dûment signalée dans les références bibliographiques. Toute tentative de plagiat conduira automatiquement à une note de zéro et à une sanction. Les bilans et les mémoires seront systématiquement soumis à un logiciel de détection du plagiat.

Afin de vérifier l'absence de plagiat, il est obligatoire pour tout candidat de remettre simultanément à la version papier de son bilan ou de son mémoire une **version électronique** de ses travaux. Celle-ci sera analysée par le **logiciel de détection anti-plagiat de l'UCA**.

Démarches à Regensburg

Voir p. 11 du livret.

<https://www.uni-regensburg.de/studium/pruefungsverwaltung/geisteswissenschaften/index.html>

(rubrique

Abschlussarbeit, avec un exemple de mémoire)

Einen Leitfaden für das wissenschaftliche Arbeiten in der Literatur- und Kulturwissenschaft nach deutschen Konventionen finden Sie auf dieser Webseite:

<http://www.uni-regensburg.de/sprache-literatur-kultur/romanistik/infos-fuers-studium/informationmaterial/index.html>

RAPPORT DE STAGE

Présentation et attentes

Le rapport de stage permet d'évaluer la qualité du stage effectué en deuxième année de master EIE et la capacité de l'étudiant à réfléchir à son expérience.

Il doit être cohérent dans sa forme et respecter les normes de présentation en vigueur. Il comprend quelques pages, avec une introduction, un développement, une conclusion et peut être rédigé en français ou en allemand.

Il est à déposer sur l'ENT **avant le 30/09**. Il est validé par la responsable des stages de master EIE, Mme Platelle.

Composition du rapport de stage

Introduction

Elle présente brièvement les conditions du stage : les motivations qui ont déterminé le choix du stage, la structure et les missions, l'inscription du stage dans un projet personnel.

Aspects à aborder dans le développement

- principaux acquis ou points positifs pour la structure, préconisations éventuelles
- principaux acquis ou points positifs pour l'étudiant (mise en pratique de la formation, rigueur, esprit d'analyse et de synthèse, initiative, autonomie, gestion d'équipe...)
- insuffisances et limites
Tous ces éléments sont à présenter de manière étayée et nuancée.
- articulation du stage avec le projet professionnel (meilleure connaissance d'une fonction, d'un secteur, d'un domaine, d'une manière de travailler, éclairages pour le choix professionnel futur, etc.)

Conclusion

Elle présente les principales conclusions du rapport (bilan méthodologique, professionnel, théorique, personnel). Une ouverture peut être proposée en lien avec d'autres expériences du même type, des prolongements possibles de la mission ou des perspectives d'évolution de la structure.

Présentation

- Times New Roman, 12, justifié
- paragraphe 1,5 ou multiple
- numérotation des pages
- Les normes sont celles utilisées pour tout travail scientifique.
- Veillez à la clarté de l'ensemble, soignez la mise en forme, soyez attentif à la correction de la langue.

Page de couverture

Elle comporte les indications suivantes :

- en haut : nom et logo de l'université et de la structure d'accueil, en-dessous : nom de l'UFR, du département, du master
- au centre : nom et prénom de l'étudiant, « Stage effectué du... au... », « à... » : lieu du stage, nom et adresse de la structure d'accueil
- en-dessous : nom, prénom, fonction du tuteur universitaire et du tuteur professionnel
- en bas : année universitaire